

RÉDACTION ET
ADMINISTRATION
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 13.09
Abonnements : 3.79
Compte post. IIa 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
PUBLICITAS S. A.

Fribourg
Rue de Romont, 2

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES
Le millimètre sur une colonne
Canton 8 ½ ct — Suisse 10 ct
Etranger 12 ct — Rétel 25 ct

NOUVELLES DU JOUR

**Un nouveau questionnaire sera adressé à Berlin.
Les grands chefs militaires français
vus d'outre-Rhin.
Les jésuites et la jeunesse hitlérienne.**

On craignait un peu, en France, que le gouvernement britannique n'accueillît trop bénévolement la proposition allemande d'un entretien particulier entre les cabinets de Londres et de Berlin sur les questions posées par le mémorandum franco-anglais et que ce tête-à-tête n'amènât l'Angleterre à des concessions dangereuses à l'égard du point de vue allemand. La diplomatie allemande voudrait faire un choix entre les divers points du programme franco-anglais d'organisation de la paix, retenir ceux qui lui conviennent et écarter les autres.

Le gouvernement britannique a délibéré hier pendant deux heures sur la réponse qu'il ferait à la proposition allemande d'un entretien séparé.

Il a décidé d'agréer cette demande, mais en mettant comme condition que l'Allemagne complète d'abord sa réponse aux propositions franco-anglaises du 3 février, en faisant connaître ses intentions à l'égard du projet de pacte oriental, de la question autrichienne, de la limitation des armements et de l'invitation qui lui est faite de reprendre sa place à Genève.

Le cabinet de Londres et celui de Paris vont arrêter les termes de ce questionnaire. Sir John Simon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, ira à Paris le 28 février pour le mettre au point. Son collègue allemand, M. von Neurath, qui se tenait prêt à se rendre à Londres, ajournera son voyage.

La presse allemande ne pouvait manquer de s'intéresser aux changements survenus dans le haut commandement militaire français.

La retraite du général Weygand a fait un vif plaisir outre Rhin, où le nom de Weygand faisait, depuis l'armistice, l'effet d'un Croquemitaine. Les Allemands détestent l'ancien chef d'état-major de Foch, le grand conseiller militaire de la conférence de la paix, dans lequel ils voient l'inspirateur des mesures qui ont le plus offusqué leur amour-propre. Ils lui reprochent d'être un soldat doublé d'un politique.

Le général Gamelin, qui cumule désormais la vice-présidence du conseil supérieur de la guerre, qu'exerçait Weygand, et la direction de l'état-major général, et qui serait le généralissime des armées françaises en cas de guerre, a, au contraire de son prédécesseur, bonne presse au delà du Rhin, où on lui fait le compliment d'être simplement un soldat, sans arrière-pensées politiques.

« Il n'a jamais prétendu faire l'histoire, écrit la *Gazette de Francfort*; cela lui permet d'observer une objectivité polie qui se fera certainement sentir dans le domaine international. Au revêche, voire agressif Weygand succède un aimable, correct et pondéré Gamelin. »

Il serait bien à souhaiter qu'on montrât, à Berlin, toutes les qualités qu'on trouve au nouveau généralissime français; ce sont plutôt les défauts qu'on reproche à Weygand qui y fleurissent. Et tout cas, on sait que les chefs du III^{me} Reich se font un point d'honneur de ne plus pratiquer « l'objectivité polie » en rien, dès que l'intérêt national est en jeu.

On sait que la réforme du haut commandement français a rétabli l'unité de direction sous la présidence immédiate du ministre de la guerre, telle qu'elle a existé de 1911 à 1920. Le chef de l'état-major général est vice-président du Conseil supérieur de guerre; il a été créé une fonction de major-général, ou chef d'opérations, dont le général Georges est le titulaire.

La personnalité du général Georges n'intéresse donc pas moins les Allemands que celle du général Gamelin. Si celui-ci est un élève de Joffre, le général Georges est plutôt un disciple de Foch et un partisan de son dyna-

misme, de préférence à la stratégie plus circospicte de Joffre.

Mais, concluent les journaux du Reich, que ce soit cette école ou l'autre qui prédomine, l'Allemagne peut compter que les chefs de l'armée française se préoccupent toujours d'assurer à leur pays une supériorité militaire, une « marge de sécurité », telle que la France n'ait rien à craindre. « Aucun d'eux ne donnera jamais dans l'utopie d'une alliance franco-allemande. Ce que l'Allemagne peut espérer de mieux, c'est qu'ils ne la détestent pas trop. »

Dans une grande manifestation, le chef suprême de la « Hitler Jugend », Baldur von Schirach avait, il y a quelques semaines, chanté les louanges des pères jésuites de Sankt-Blasien (Pays de Bade), qui auraient amené tous les élèves de leur collège à la Jeunesse hitlérienne et qui auraient prouvé par cette décision que les organisations de jeunesse catholique sont superflues et que les jeunes catholiques peuvent très bien trouver tout ce qu'ils cherchent dans la Jeunesse hitlérienne.

Les Pères de Sankt-Blasien n'ont pas eu la possibilité de s'expliquer en public sur ces éloges compromettants. Voici comment la situation se présente, pas seulement à Sankt-Blasien, mais dans tous les établissements scolaires de la Compagnie de Jésus en Allemagne.

On sait que, pour être admis à l'université ou pour faire autrement carrière, il faut appartenir aux organisations officielles. Cela explique que, dans les classes supérieures de l'enseignement classique, il y a très peu d'étudiants qui ne se soient pas inscrits, bon gré mal gré, aux groupes hitlériens. Parmi les parents des élèves qui fréquentent les établissements scolaires des jésuites, il y en avait beaucoup qui exprimaient le désir que leurs fils eussent la faculté de faire partie des Jeunesses hitlériennes. Dans les circonstances actuelles, les Pères jésuites n'ont pas pu refuser leur consentement. Mais, d'après leurs principes pédagogiques, ils n'ont consenti qu'à la condition que, pour leurs élèves, des groupes de la Jeunesse hitlérienne soient établis à l'intérieur de leurs collèges et sous leur contrôle.

On peut trouver cela un peu singulier : des groupes hitlériens surveillés par des jésuites. Mais ces groupes existent. Pour les membres de ces groupes, les dangers moraux et religieux n'existent presque pas, au moins pendant l'année scolaire. Ils ne se rencontrent avec les autres jeunes hitlériens qu'à l'occasion des grands défilés et dans les camps de vacances, que les Pères jésuites n'ont évidemment pas la possibilité de surveiller. Mais ces jeunes hitlériens appartiennent presque tous en même temps à la Sodalité de la Sainte Vierge, qui n'est pas considérée comme organisation de jeunesse.

Il n'est pas vrai que, dans quelque collège que ce soit des jésuites, les élèves soient obligés d'appartenir à la Jeunesse hitlérienne. Cela dépend entièrement de la propre volonté des élèves ou de celle de leurs parents. Presque partout, les hitlériens ne sont qu'une minorité; par exemple, dans tel grand collège des jésuites, le groupe de l'organisation catholique « Neu-Deutschland » est trois fois plus nombreux que le groupe de la Jeunesse hitlérienne.

UN MINISTRE AUTRICHIEN CHÈZ LE PAPE

Le Pape a reçu hier mercredi en audience M. Homan, ministre hongrois de l'Instruction publique, qui a été reçu aussi par le cardinal secrétaire d'Etat, Mgr Pacelli.

La réponse allemande et le désarmement

La réponse du gouvernement allemand à la note anglo-française du 3 février a provoqué du mécontentement en Angleterre et en France, et, en général, dans les pays qui auraient intérêt à ce que les suggestions faites à l'Allemagne fussent acceptées par elle. Cela est tout naturel. Ce qui le serait moins, c'est que cette réponse eût provoqué de la surprise, car elle est ce qu'on devait attendre qu'elle serait. Ne pas le comprendre serait l'indice d'un grave malentendu qui pourrait constituer un danger pour l'avenir.

Ce que poursuivent, comme nous l'avons montré, sous le nom d'« organisation de la paix », les puissances, grandes ou petites, sorties victorieuses de la guerre mondiale, c'est le maintien du *statu quo* sur la base des traités de 1919, et par le moyen du désarmement que ces traités ont imposé aux vaincus. Or, il aurait dû être évident, dès le début, que les vaincus essaieraient de s'émanciper de ces traités, notamment des clauses concernant leur désarmement, la suppression de ces clauses étant la condition de cette émancipation, soit que les vaincus voulussent faire usage de leur force militaire reconquise, soit qu'ils voulussent modifier le *statu quo* pacifiquement, comptant sur le respect qu'inspirerait à leurs vainqueurs leur force reconquise. Cela est vrai pour les Allemands, pour les Hongrois, pour les Bulgares. Cela le serait aussi pour les Turcs, si ceux-ci, en recourant à la guerre, ne s'étaient pas promptement émancipés du traité de Sévres, remplacé par le traité de Lausanne.

Voilà ce que les vainqueurs doivent comprendre, s'ils ne veulent pas s'exposer à des déboires et à des dangers. Or, le fait qu'ils voudraient faire accepter bénévolement par les vaincus ce qui s'est arrangé à Rome, entre Français et Italiens, et à Londres, entre Français et Anglais, pourrait faire croire qu'ils ne l'ont pas compris. Car, ainsi que nous l'avons expliqué dans un précédent article, ce qu'on demande aux vaincus, c'est la reconnaissance d'un *statu quo* et l'acceptation de pactes qui neutraliseraient les effets de leur réarmement, déjà effectué ou à effectuer.

Si l'on pouvait espérer cela des vaincus, il n'y aurait eu, pour les vainqueurs, qu'à attendre la paix et la tranquillité des traités et de la Société des nations, sans se livrer à tout le travail diplomatique auquel ils se sont livrés depuis la victoire, et qui s'est traduit par un certain nombre de « pactes » ou de recours sans effet à la « pactomanie ». Mais ce travail même, ces « pactes » et ces recours à la « pactomanie », ne sont-ils pas l'indice que les gouvernements des puissances victorieuses avaient compris la vérité que nous venons d'énoncer, à savoir qu'on ne peut pas attendre des vaincus qu'ils acceptent bénévolement le *statu quo*, et que les puissances victorieuses doivent prendre leurs précautions en conséquence ?

Cela nous amène à signaler une hypothèse qui a été émise à propos des accords de Rome et de Londres. D'après cette hypothèse, les gouvernements italien, français et anglais auraient très bien compris que leurs propositions ne seraient pas acceptées par les Allemands, ni par les autres vaincus de la grande guerre. Compreneant le danger que représente pour eux le désir des vaincus de modifier le *statu quo*, ils auraient voulu prendre en commun des mesures pour leur protection. Mais, craignant que ces mesures ne fussent dénoncées comme offensives à l'égard des vaincus, ils auraient proposé à ceux-ci de s'y associer en vue de l'« organisation de la paix », sachant d'avance que leur invitation ne serait pas acceptée. De cette manière, ayant fait preuve de bonne volonté, ils pourraient procéder tout seuls, en toute tranquillité de conscience, aux mesures envisagées. En fait, en présence de la réponse allemande, on dit déjà couramment, dans les pays victorieux, qu'on a désormais le droit de conclure sans l'Allemagne le Locarno de l'air, le pacte de l'Est, le pacte danubien.

Si cette hypothèse correspondait à la réalité, on se trouverait en présence d'une manœuvre diplomatique qui n'aurait rien d'illicite ni de condamnable, qui ferait partie de l'ABC de la diplomatie. Les gouvernements de Londres, de Paris et de Rome n'auraient donc pas lieu d'être déçus par le caractère en quelque sorte négatif de la réponse allemande.

Car cette réponse est bien, en quelque sorte, négative, ou pour le moins dilatoire.

Le gouvernement allemand ne pouvait pas faire autrement que de féliciter les gouvernements

anglais et français du désir qu'ils manifestaient de travailler pour le maintien de la paix, et de s'associer lui-même à ce désir. Il l'a fait en termes très congrus. Autrement, sauf en ce qui concerne le Locarno de l'air, il ajourne sa réponse.

« Il procédera, dit-il, à un examen approfondi de l'ensemble des questions touchant la politique européenne qui lui ont été soumises et qui sont abordées dans la première partie du communiqué de Londres. Cet examen s'inspirera tant de dispositions profondément pacifiques que du souci de la sécurité du Reich allemand, dont la situation géographique au cœur de l'Europe est particulièrement exposée. »

En ce qui concerne le désarmement — et les armements —, il y a deux points à considérer dans la réponse allemande : le désarmement en général, et le Locarno de l'air.

Pour ce qui est du premier point « le gouvernement allemand examinera, en particulier, par quelles mesures peut être évité, à l'avenir, le péril d'une course aux armements, qui est né du refus des Etats puissamment armés de procéder au désarmement, prévu par les traités ». Par là, le gouvernement allemand affirme son droit à réarmer, et même son intention de le faire, puisqu'il envisage l'éventualité d'une « course aux armements ». D'autre part, il répète sa thèse connue, que son réarmement est justifié par le fait que les vainqueurs n'ont pas désarmé, conformément aux traités. Mais, comme d'ordinaire aussi, il passe sous silence la question de sécurité, dont les vainqueurs font dépendre le désarmement.

Sur ce point, donc, il n'y a rien de positif, rien qui puisse faire espérer un aboutissement favorable de la conférence du désarmement.

En revanche, la réponse allemande est positive en ce qui concerne le Locarno de l'air, auquel le Reich se déclare prêt à adhérer. Etant donné, comme nous l'avons dit, qu'il s'agirait de compléter le pacte de Locarno proprement dit, et que celui-ci n'est pas moins avantageux pour l'Allemagne que pour les autres contractants, il n'est pas surprenant qu'elle se montre favorable au pacte supplémentaire projeté.

Le gouvernement allemand est donc prêt à prendre part à des négociations sur des propositions « tendant à accroître la sécurité contre des attaques aériennes soudaines », et « il est prêt, en principe, à engager ses forces aériennes pour contribuer à intimider et à arrêter les perturbateurs éventuels de la paix ». Mais, avant de prendre part à des négociations générales, il désire, par des conversations particulières, éclaircir avec les gouvernements intéressés « une série de questions préliminaires et de principes ». Aussi exprime-t-il le désir de causer d'abord avec le gouvernement britannique, « en sa double qualité de participant aux conversations de Londres et de garant des accords de Locarno ».

Y a-t-il, comme on le prétend en France, une tentative de séparer l'Angleterre de la France ? On peut poser la question, mais rien n'autorise encore à y répondre d'une manière quelconque.

Ce qu'il y a de plus important dans la réponse allemande, c'est ce qui ne s'y trouve pas : il n'y est fait aucune allusion ni au pacte de l'Est, ni au pacte danubien, ni au retour de l'Allemagne à Genève. Et pourtant, ces questions étaient traitées dans le communiqué anglo-français du 3 février, qui combinait ce qui avait été fait à Rome et à Londres. Il y a là une indication claire du peu d'empressement que met le gouvernement allemand à s'intéresser aux nouveaux pactes proposés.

Il est vrai qu'il est fait allusion à ces trois questions dans un communiqué officieux publié par la *Correspondance diplomatique et politique*, mais d'une manière peu encourageante. Il y est dit, en ce qui concerne le pacte de l'Est, que l'Allemagne a déjà fait connaître son point de vue en septembre dernier, — point de vue médiocrement favorable, — et qu'il reste à négocier sur cet exposé allemand. Il y est dit aussi, au sujet du pacte danubien, que l'Allemagne a fait connaître sa manière de voir en posant des questions concrètes dont on ne saurait contester le bien-fondé. Quant à la Société des nations, il y est clairement indiqué que l'Allemagne ne pourrait retourner à Genève qu'après qu'on aurait fait disparaître la raison qui l'en a éloignée. Cela équivaut à revendiquer, d'abord, l'égalité des droits en matière d'armements.

Dans ce communiqué officieux allemand, il faut encore signaler ce passage : « Après l'échec de l'idée de désarmement et la renonciation des autres puissances au progrès international que constituerait le désarmement, l'Allemagne est décidée à participer à une convention qui mettrait tout au moins un frein à la course aux

armements. » Il y a là l'aveu que le gouvernement allemand estime que l'idée du désarmement proprement dit a fait faillite, et qu'il n'y a plus qu'à chercher une atténuation au mal des armements.

Les gouvernements anglais, français et italien vont avoir à discuter sur la suite à donner à la réponse allemande. Il est probable qu'ils vont négocier avec Berlin. Mais, il faut le répéter : si l'on veut faire des propositions anglo-franco-italiennes un tout indivisible, que l'Allemagne aurait à accepter ou à rejeter en bloc, il est à présumer que les négociations n'aboutiraient à rien, pas même au Locarno de l'air accepté en principe par l'Allemagne.

Il deviendrait alors de plus en plus opportun pour les peuples, notamment pour les peuples de l'Occident européen, de se demander si la paix est vraiment « indivisible », comme le dit M. Litvinof, c'est-à-dire s'ils devraient s'exposer à des risques de guerre pour des intérêts qui ne seraient pas les leurs. E.

Les élections en Russie soviétique

Dans aucun pays du monde, les élections n'atteignent le degré de bouffonnerie grotesque auquel elles parviennent en Russie soviétique. La lecture du récit des élections des soviets au « pays de la liberté » constitue un divertissement de choix, même pour les personnes qui ne s'intéressent pas au communisme.

La « Documentation anticommuniste » du *Cilacc* (8 fr. suisses, rue de Toulouse, 3, Bruxelles), dans son numéro de février, nous montre le désordre absolu qui préside aux élections : les listes d'électeurs sont établies d'après des indications verbales, ou bien elles sont simplement une réédition de celles des élections précédentes ; on est obligé d'employer la force pour que les électeurs daignent paraître aux assemblées électorales, car ils savent très bien que celles-ci ne serviront à rien, les élus étant désignés d'avance, et que, si quelqu'un osait protester, il serait inmanquablement en butte aux représailles des autorités. La liste des doléances à formuler par les électeurs au sujet des actes du soviets sortant et qui doit être lue dans l'assemblée préliminaire est rédigée par le soviets lui-même et ne correspond à rien de réel. Lorsque le pourcentage légal de présences à l'assemblée électorale n'est pas atteint, on déclare simplement une partie des membres décédés ou invalides, ou bien on convoque quelques personnes en surplus, afin de pouvoir parvenir au nombre requis. Ces faits sont tout à fait courants pendant les élections.

On se demande comment il est possible que, les membres du parti communiste ne représentant que 6,5 % des électeurs, ce dernier puisse entrer pour 21 % dans les soviets de villages et pour 73,8 % au congrès soviétique. C'est tout naturel, puisqu'il n'y a qu'un parti qui ait le pouvoir de dresser les listes de candidats : c'est le parti communiste ; tous les autres sont « ennemis du régime », donc persécutés. C'est d'ailleurs la meilleure façon de se réserver tous les suffrages.

Cette intéressante documentation, au cours de laquelle l'organisation administrative de la Russie des Soviets est exposée dans ses grandes lignes, est, comme de coutume, basée sur des extraits de presse soviétique, donc absolument irréfutable. Par la relation précise de faits réels, le lecteur comprend facilement à quel point en est réduite la malheureuse Russie, victime de « l'édification socialiste », saccagée par une troupe de bandits qui ont résolu d'en faire le champ de « l'expérience communiste » et le point de départ de la révolution mondiale.

Gabegie soviétique

Moscou, 20 février.

La construction de la ligne de chemin de fer Pensa-Balakhof, dans le gouvernement de Saratof, a dû être suspendue, les employés et ouvriers n'étant pas payés depuis deux mois. L'argent qu'avaient promis d'envoyer les autorités soviétiques n'est pas arrivé à destination.

Les fonctionnaires responsables seront arrêtés. Le non-paiement de leurs salaires a privé de pain plus de 3000 ouvriers.

L'affaire de Slavonski-Brod

Belgrade, 21 février.

De nouveaux désordres se seraient produits à Slavonski-Brod. Il y aurait cinq morts. Trois des blessés de mardi auraient succombé, portant à dix le nombre des morts des bagarres de la journée de mardi.

Bagarres politiques en Belgique

Bruxelles, 20 février.

Une bagarre a éclaté à Etterbeek entre des membres de l'Union socialiste antifasciste et des membres d'organisation de droite. Un agent de police qui était intervenu a été roué de coups et blessé à la tête. Un particulier a été également blessé à coups de matraque.

Peu après, une nouvelle bagarre a éclaté dans un autre faubourg de Bruxelles, à Ixelles, où la police a procédé à l'arrestation de deux manifestants.

ARMEMENTS NAVALS FRANÇAIS

Paris, 20 février.

La commission de la marine de la Chambre a chargé son président de faire une démarche auprès du président du Conseil pour demander que la tranche 1935 du programme naval soit déposée dans le plus bref délai possible, afin de permettre au parlement de la voter avant les vacances de Pâques.

Les constructions prévues dans cette tranche navale comprennent notamment un navire de 35.000 tonnes, armé principalement de douze pièces de 340 en trois tourelles arrière et deux contre-torpilleurs de 1700 tonnes qui s'appelleront, l'un le *Fleuret*, l'autre l'*Epée*. La dépense pour le navire de bataille est évaluée à 800 millions environ.

Les rapports commerciaux franco-italiens

Paris, 21 février.

La nouvelle que le gouvernement italien avait restreint de 25 % les importations étrangères a été accueillie, à Paris, avec une certaine surprise.

Au ministère du commerce, on déclare que le représentant commercial français à Rome a été prié de s'informer auprès du gouvernement italien et de demander que l'exemption accordée aux marchandises dont le paiement a été justifié soit étendue aux marchandises en cours d'expédition et aux denrées périssables.

La loterie nationale française

Paris, 20 février.

L'*Intransigeant* apprend que le gros lot de la loterie nationale a été gagné par douze ouvriers d'une grande fabrique d'automobiles, dont plusieurs de nationalité russe.

D'autre part, un lot d'un million a été touché par dix membres d'une coopérative en vins de Paris.

L'AFFAIRE PRINCE

Paris, 20 février.

La commission d'enquête pour les affaires Stavisky a voté à l'unanimité moins trois abstentions un ordre du jour constatant que, en présence des résultats d'une instruction qui a démontré le néant des accusations portées contre MM. Chaumets et Pressard dans l'affaire Prince, la commission tient à affirmer qu'il ne subsiste aucune charge, ni aucune présomption à l'encontre de MM. Pressard et Chaumets et que ni leurs noms, ni leurs personnalités n'auraient jamais dû être mis en cause à l'occasion de cette affaire.

Dijon, 20 février.

Un an s'est passé depuis la nuit du 20 au 21 février où l'on découvrit, sur la voie ferrée de la Combe-aux-Fées, le corps du conseiller Prince. Mme Prince, mère, a reçu de nombreuses lettres de sympathie et des mains inconnues ont déposé sur la voie ferrée, à l'endroit où le cadavre fut relevé, diverses gerbes de fleurs.

Un pasteur allemand condamné

Berlin, 20 février.

Le tribunal spécial de Cologne vient de juger un pasteur de Bornheim accusé d'avoir proféré des paroles injurieuses à l'égard du chancelier Hitler, le 17 août 1934. Le pasteur avait dit qu'il ne pourrait jamais voter pour Hitler, qui était un assassin et que le gouvernement n'était qu'un ramassis de bandits.

Le tribunal a condamné le pasteur à un an de prison.

Les Américains ne veulent plus de gens à double nationalité

Washington, 21 février.

La commission d'immigration de la Chambre a approuvé le projet retirant la nationalité américaine aux citoyens qui quitteraient les Etats-Unis pour voter dans des pays étrangers. Le projet n'est pas rétroactif et n'atteint pas les Germano-Américains qui votèrent en Sarre, quoique ce soit à cause d'eux qu'on ait fait cette loi.

La commission a décidé la déportation des individus qui font de la propagande pour le compte de l'étranger.

Elle a rejeté la proposition d'interdire toute immigration pour un an.

Nouvelles diverses

Le chancelier autrichien Schuschnigg et M. Berger-Waldenegg, ministre des affaires étrangères, sont partis hier soir, mercredi, pour Paris.

— Les élections municipales françaises auront lieu le 5 mai, et le scrutin de ballottage le 12 mai.

— Le prince de Galles, parti de Vienne, est arrivé à Budapest, hier mercredi.

— Le 125^{me} anniversaire de la mort du héros tyrolien Andreas Hofer a été solennellement célébré à Innsbruck en présence du président de la Confédération autrichienne.

— Une initiative a été lancée au Liechtenstein demandant la représentation proportionnelle pour les élections de la Diète.

Les départs de troupes italiennes pour l'Afrique

Naples, 21 février.

Un détachement de 700 hommes des troupes du génie est parti, hier mercredi, à bord du paquebot *Montenegro*, à destination de l'Afrique orientale. Le prince héritier et une foule nombreuse ont salué ce nouveau contingent destiné aux colonies africaines.

L'Angleterre a peur des bombes allemandes

Londres, 20 février.

Le *Reynolds Newspapers* annonce qu'on procède, sur tous les points stratégiques de la côte anglaise, à la construction d'abris souterrains contre les bombes. Plusieurs de ces abris seront sous peu bombardés par des avions anglais, en vue d'en éprouver la valeur.

D'autres abris et constructions contre les bombes seront édifiés en des points militaires importants, tels que Colchester, Chatham, Catterick et dans tous les aérodromes importants.

On projette enfin de construire un abri gigantesque, près du cours inférieur de la Tamise, pouvant contenir une escadrille entière d'avions.

AVIATION

L'aviation de tourisme

L'avion de tourisme biplace français Potez 60, à moteur Potez de 60 CV, qui avait obtenu le certificat de navigabilité, défini par les règlements internationaux, pour tous les types d'appareils civils, a effectué devant la commission officielle de Villacoublay les trois plus sévères épreuves imposées par le ministre de l'Air français, pour l'obtention des primes : montée à 360 m. en 2 min. 5 sec. (temps imposé : 2 min. 45 sec.) ; à 600 m. du point de départ, altitude atteinte 37,70 m. (30 m. imposés) ; fin d'atterrissage à 240 mètres de l'obstacle de 8 mètres (250 m. imposés).

Cet avion est le seul de petite puissance qui ait satisfait à toutes ces épreuves.

Les aviateurs de l'Arctique

Un avion est parvenu à découvrir mardi après midi le second passage de l'appareil de Goljubef, le nommé Gouzenof, qui gardait l'avion. Des vêtements, des vivres et des skis lui ont été lancés par parachute. L'avion de secours fut dans l'impossibilité d'atterrir en raison des aspérités du sol. Un avion a quitté Arkhangelsk afin de ramener Gouzenof dans cette ville.

Un avion de tourisme ultrarapide

Un nouvel avion léger de tourisme ultrarapide, le *F. N.*, a été essayé mardi à Milan par l'aviateur Ferrari. L'appareil, conçu et construit par les frères Nardi, a atteint une vitesse horaire de 300 km environ. Les essais ont été suivis par M. Bernasconi, directeur de l'école d'aviation de haute vitesse de Desenzano, et par une foule nombreuse.

PETITE GAZETTE

De l'or en Asie centrale

On mande de Tachkent qu'on a découvert dans les vallées de la république du Tadjikistan (Asie centrale) des gisements paraissant importants de sable aurifère. On a trouvé de l'or également près de la ville de Kouliab.

Un mammouth anglais

Un squelette de mammouth a été découvert à Farnham (Surrey) par des ouvriers occupés à creuser les fondations d'une maison. Le transport de chacune des défenses, qui mesurent 3 m. 50 de long et 48 centimètres de circonférence, a nécessité deux hommes.

C'est la première fois qu'un squelette complet de mammouth est découvert en Angleterre.

Du riz millénaire qui germe

Le riz déposé il y a plus de 1000 ans dans un temple de Tokio dédié à Boudha s'est mis à germer. On croit que les couleurs de laque utilisées lors de l'édification du temple ne sont pas étrangères à ce phénomène.

L'or canadien

La production d'or du Canada, en 1934, a atteint 2.964.826 onces, (environ 1000 kilos) contre 2.949.309 pour l'année 1933.

Un centenaire

M. Mathias Studer, de Soleure, ouvrier retraité des Chemins de fer fédéraux, fête, aujourd'hui mercredi, son 100^{me} anniversaire. Le jubilaire est toujours en bonne santé et lit chaque jour son journal.

Tribunaux

A propos d'une plainte de la Migros

Au sujet d'une information concernant le rejet par le tribunal cantonal d'une plainte du directeur de la « Migros S. A. », M. Duttweiler, contre le journal *Schweizerisches wirtschafliches Volksblatt*, à cause d'un article du 6 février 1933, l'avocat du demandeur communique que la plainte n'a pas fait l'objet, par les cours de 1^{re} et de 2^{me} instance, d'un examen afin de savoir si elle était justifiée ou non. Cette question n'a donc pas été tranchée.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Naufrage en Chine — 250 morts

Un petit vapeur côtier chinois a sombré près de Fou-Tchéou. Tous les passagers et l'équipage, au total environ 250 personnes, ont péri. Parmi les victimes, se trouve un détachement de soldats. On suppose que le vapeur était surchargé.

Un cyclone à Madagascar

Un cyclone a sévi à Tamatave, causant des dégâts importants.

Un avion en feu

Un avion civil anglais a pris feu, hier mercredi, au cours d'un vol au-dessus de l'aérodrome d'Heston, et s'est écrasé sur le sol. Les deux passagers ont été tués sur le coup.

Une automobile contre une maison

Une ambulance du service sanitaire de Vienne a heurté la façade d'une maison et a été complètement démolie. Un des voyageurs de l'ambulance a été tué sur le coup.

Secousse terrestre au Japon

Une secousse sismique a détruit plusieurs maisons dans la province de Chiba (Japon).

Abordage de bateaux

Le vapeur yougoslave *Vila* est entré en collision mercredi après midi, à 16 milles de Venise, avec le vapeur italien *Rodi*. Le brouillard était très épais. Le choc a été si violent que le vapeur yougoslave a coulé en moins de dix minutes. Il y avait un équipage de 32 hommes à bord ; 28 hommes ont été sauvés.

Un grand incendie d'usine

Un violent incendie s'est déclaré aux premières heures d'hier mercredi dans une usine de la banlieue londonienne, à North Acton.

Grâce à la rapidité de leur intervention, les pompiers ont réussi à se rendre maîtres du sinistre et à protéger des usines voisines qui ont été un moment très sérieusement menacées.

SUISSE

Morte de froid

Un facteur a trouvé, samedi passé, sur la Montagne du Droit, près de Sonvilier (Jura bernois), le cadavre d'une cultivatrice de l'endroit, Mme Louise Sauser, âgée d'une quarantaine d'années, qui avait quitté son domicile dans la soirée de vendredi passé, pendant la tempête de neige qui fit rage à la fin de la semaine dernière.

Il semble que Mme Sauser est morte de froid.

Asphyxiée par le gaz

A Genève, Mme Walter, âgée de soixante-quinze ans, a été trouvée morte dans sa cuisine, asphyxiée par le gaz qui s'était échappé du tuyau d'un réchaud.

Enseveli par une avalanche

Hier matin mercredi, près de Zumdorf, entre Realp et Hospenthal (Schwytz), une avalanche a enseveli M. Joseph Gwerder, de Realp, âgé de vingt-cinq ans, qui, accompagné de deux chiens de chasse, procédait à une tournée d'inspection du gibier. Après de longs efforts, des colonnes de secours retrouvèrent le corps, dont la tête reposait dans la Reuss, sous l'amas de neige. M. Joseph Gwerder était le fils du propriétaire de l'hôtel de la Poste, à Realp.

Cambriolage

Un vol avec effraction a été commis dans la nuit de mardi à hier mercredi, dans le bureau de l'école professionnelle de Bienne. Les auteurs du vol, demeurés jusqu'à présent inconnus, forcèrent et fouillèrent toutes les armoires, emportant une somme de mille francs.

Un restaurant jurassien incendié

Le grand restaurant situé à la Baillive, bien connu dans tout le Jura bernois comme centre d'excursion, sur la route de Chasseral, a été détruit par un incendie.

Nécrologie

M. Jules Mussard

On annonce la mort, dans sa soixante-dix-huitième année, de M. Jules Mussard, ancien président du Conseil d'Etat de Genève, qui appartint au corps exécutif pendant vingt et un ans.

Santé publique

La grippe dans les casernes françaises

A Rouen, 140 soldats de la garnison sont atteints de grippe. Il y a eu, hier mercredi, trois nouveaux décès.

Cinq nouveaux décès viennent d'être enregistrés à l'hôpital militaire de Tours à la suite de l'épidémie de rougeole et de grippe qui sévit dans la garnison, ce qui porte à huit le nombre des morts depuis huit jours. Cinq militaires actuellement malades sont dans un état alarmant.

Le trafic des Chemins de fer fédéraux baisse encore

Les résultats du mois de janvier des Chemins de fer fédéraux font ressortir un nouveau et important recul comparativement au même mois de l'année précédente et cela tant au point de vue du trafic que des recettes.

En ce qui concerne le service des voyageurs, il a été transporté 8.820.000 voyageurs, soit 580.000 de moins que le même mois de l'année précédente.

Les recettes, dont le montant total a été de 9.256.000 francs, accusent un fléchissement de 599.636 francs.

Le recul porte presque uniquement sur le trafic intérieur et doit être considéré comme une conséquence de la diminution du revenu qui affecte des couches de plus en plus grandes de population.

Quant au trafic des marchandises, il a été transporté 1.019.000 tonnes, soit 39.322 tonnes de moins que durant le même laps de temps de l'année précédente. Les recettes accusent un recul de 913.979 francs; elles se sont élevées à 11.747.000 francs. Ici aussi, le fléchissement porte presque exclusivement sur le trafic intérieur.

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 21.878.000 francs, soit 1.477.507 francs de moins qu'en janvier 1934.

Les dépenses d'exploitation ont pu être diminuées de 458.437 francs, sur 18.482.000 francs. Cela est à noter, vu que l'abaissement des salaires étant déjà en vigueur en janvier 1934, la nouvelle diminution des dépenses doit être attribuée en premier lieu à la diminution du personnel.

L'excédent d'exploitation a atteint 3.396.000 fr., soit 1.019.070 fr. de moins que durant le même mois de l'année précédente.

UN CANDIDAT SOCIALISTE AU GOUVERNEMENT GRISON

Le parti socialiste grison a décidé de participer aux élections de renouvellement du Conseil d'Etat d'avril prochain et de présenter la candidature de M. Canova, conseiller national.

Pour l'élection au Conseil des Etats, il a été décidé de soutenir la candidature du radical Lardelli, conseiller d'Etat, qui a signé l'initiative de crise.

Démission d'un conseiller d'Etat lucernois

M. Jacob Sigrist, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, a informé le Conseil d'Etat et le parti conservateur du canton de Lucerne de sa décision de démissionner comme conseiller d'Etat, au mois de mai, pour raisons de santé.

M. Sigrist est conseiller d'Etat depuis 1908 et conseiller aux Etats depuis 1920. Il est âgé de 66 ans, et dirige actuellement le département de l'Instruction publique.

Les gymnastes et la défense nationale

La Société fédérale de gymnastique a pris position en faveur de la nouvelle loi militaire, à la suite d'une réunion à laquelle prenaient part les présidents de toutes les associations cantonales. Exposant les raisons de son attitude dans la résolution adoptée, elle s'exprime ainsi :

« L'assemblée des présidents des associations affiliées à la Société fédérale de gymnastique, après avoir pris connaissance d'un exposé du comité central et après discussion approfondie, reconnaît que le projet de défense nationale qui sera soumis au peuple les 23 et 24 février est pour l'existence de la Confédération suisse d'une importance capitale.

« Elle estime que, vu le caractère purement patriotique de l'action en faveur du projet, action menée en dehors des partis politiques, la Société fédérale ne saurait rester à l'écart. Elle recommande donc aux gymnastes d'appuyer chaudement le projet de la défense nationale. »

Il est hors de doute que la défense du pays est une question d'ordre supérieur, donc de nature à être placée au-dessus des partis politiques. Pour cette raison, l'attitude de la Société fédérale n'est nullement en contradiction avec les statuts disant notamment « qu'elle cherche à remplir sa tâche par l'union de ses membres, dans de vrais sentiments de patriotisme ». D'ailleurs, les gymnastes sont liés par la promesse de fidélité au pays, faite à Aarau, lors du centenaire, en présence du président de la Confédération, promesse qu'on doit rappeler au moment où elle trouve l'occasion d'être appliquée. Voici le sens de la solennelle déclaration, faite au nom des gymnastes suisses, par les représentants de nos quatre langues nationales :

« La Société fédérale de gymnastique sera toujours un rempart de la liberté et des sentiments patriotiques. Comme par le passé, ses efforts tendront à former des générations saines de corps et d'âme, prêtes au sacrifice et sur lesquelles la patrie pourra compter dans les jours de détresse et de danger. Nous le promettons. »

Par une telle déclaration, nos gymnastes ont montré qu'ils étaient animés de la volonté de maintenir à la gymnastique son caractère éducatif et de faire de nos sections des foyers de patriotisme. La gymnastique veut rester une école d'ordre et de discipline et ne pas tomber au degré d'un spectacle ou d'un simple amusement.

Comment s'est décidé à Moscou le référendum contre la loi du 24 février

L'agence de la Presse suisse moyenne publie d'intéressantes précisions sur les origines du référendum communiste contre la loi sur la défense nationale.

Le 10 septembre, le Komintern, au cours d'une séance spéciale et sur la base du rapport présenté par l'agent chargé de la propagande communiste en Suisse, un nommé Janson, s'était occupé de la question et avait décidé d'engager sans retard une violente campagne des communistes suisses contre l'armée avec attaques personnelles contre le conseiller fédéral Minger. En même temps, une action devait être entreprise avec la jeunesse socialiste contre la loi sur la défense nationale, afin d'obliger le parti socialiste à se prononcer contre la loi. Les agitateurs désignés à cet effet, on les retrouve en réalité à la tête du « Comité suisse d'action contre la modification de la loi sur l'organisation militaire ».

Au début de février, une séance de la présidence du Komintern a été consacrée à la loi sur la défense nationale. L'action envisagée a été considérée comme le début de la constitution d'un front commun socialo-communiste.

Le principal instigateur de cette tactique est l'agitateur bien connu Karl Radek, l'homme de confiance de Staline. Une fois la Suisse passée aux mains des Soviets, la propagande communiste devait s'étendre à l'Allemagne avec l'aide des communistes encore disséminés dans ce pays.

En corrélation avec les discussions engagées à Moscou au sujet de la situation électorale en Suisse et au cours desquelles les camarades Bratschi et Arthur Schmid, conseillers nationaux socialistes, auraient été qualifiés d'« opportunistes », il a aussi été décidé d'octroyer pour les frais de la campagne contre la loi sur la défense nationale un subside extraordinaire de 200.000 francs, ce dernier devant être immédiatement versé par l'intermédiaire de la centrale communiste de Paris. A cet effet, un émissaire spécial, du nom de Palmers, a été envoyé en Suisse où il a séjourné une semaine à Bâle, Zurich, Lausanne et Genève. Précédemment, Palmers s'était aussi rendu en Autriche afin d'organiser dans ce pays de nombreux foyers de propagande communiste, dont une bonne partie ont été découverts récemment. Cet émissaire bolchéviste a été finalement arrêté en Tchéco-Slovaquie, alors que, muni d'une forte somme d'argent, il se rendait de Moscou en Suisse. Son passeport anglais était libellé au nom de Robert Smith.

Losowsky, membre de la présidence du Komintern, déclarait que le parti communiste avait un rôle historique à jouer en Suisse et que, s'il l'emportait lors de la prochaine votation, la révolution en Suisse ne serait plus qu'une question de temps.

La résolution fut votée de créer un puissant parti socialo-communiste. Pour prendre la tête de ce mouvement, seraient particulièrement désignés Léon Nicole et Ernest Walter, le chef bien connu des socialistes extrémistes zuricois.

Votations bâloises

Deux projets seront soumis en votation cantonale aux électeurs de Bâle-Campagne, en même temps que le projet de réorganisation militaire. Le premier concerne la prolongation de trois à quatre années du mandat de conseiller aux Etats de Bâle-Campagne, et le second, le versement d'une somme annuelle de 100.000 fr. à Bâle-Ville pour la fréquentation des établissements d'instruction supérieure de celle-ci par des élèves de Bâle-Campagne.

Cette somme serait fournie par les intérêts de divers fonds et le prélèvement d'un écolage de 10 fr. par semestre.

Chambre suisse de l'horlogerie

Réunis mardi à Neuchâtel, les membres de la Chambre suisse de l'horlogerie, après avoir approuvé les comptes et la gestion de 1934, ont nommé en la personne de MM. Henry, préfet de Porrentruy, et Léon Courvoisier, de La Chaux-de-Fonds, deux nouveaux membres du comité en remplacement de M. Edouard Tissot, président de la Chambre, qui quitte ses fonctions après dix-sept ans d'activité, et de M. Ernest Juillard, industriel, à Cortébert. Par 8 voix contre 4, M. Victor Henry a été nommé président de la Chambre suisse de l'horlogerie dont le siège reste à La Chaux-de-Fonds.

M. Victor Henry continuera à assumer, conjointement avec ses nouvelles fonctions, celles de préfet du district de Porrentruy.

Missions intérieures

Le comité central des Missions intérieures s'est réuni, en assemblée annuelle, hier mercredi, à Zoug. Il était pour la dernière fois présidé par M. Philippe Etter, conseiller fédéral, qui a dû donner sa démission à cause de ses nouvelles fonctions. Le comité s'est choisi un nouveau président en la personne de M. Iten, directeur à Zoug.

M. Buomberger, conseiller municipal à Zurich, anciennement président central du *Volksverein*, et qui représentait le *Volksverein* au sein du comité des Missions intérieures, a lui aussi démissionné de ce comité pour laisser sa place au nouveau président central du *Volksverein*, M. l'avocat Conrad, de Baden.

Fédération des ligues féminines catholiques de la Suisse romande

On nous écrit de Lausanne :

Hier après midi, mercredi, à 2 heures, a eu lieu à Lausanne, dans les locaux du Cercle catholique, sous la présidence de Son Exc. Mgr Besson, l'assemblée des déléguées de la Fédération des ligues féminines catholiques de la Suisse romande. Une centaine de personnes étaient présentes. Un groupe important d'ecclésiastiques témoignait de l'intérêt porté par le clergé au mouvement des femmes catholiques.

M^{me} de Montemach, présidente de la Fédération romande, salua, en termes des plus heureux, la présence de notre évêque vénéré. Dans ses souhaits de bienvenue, elle eut une pensée spéciale à l'adresse de M^{me} Wehrle, vice-présidente centrale du Frauenbund, et exprima sa reconnaissance aux membres du clergé, en particulier à M. le chanoine Rast, pour l'appui donné aux heures difficiles des commencements. Elle eut encore un tout spécial merci pour l'accueil fraternellement cordial du comité vaudois et pour le dévouement de M. le curé Barras, directeur ecclésiastique pour le canton de Vaud, qui, malgré les charges de son ministère, a bien voulu consentir à parler du programme des Femmes catholiques suisses. Dans son rapport, M^{me} de Montemach exprima sa joie de l'honneur échu à M^{lle} Thürler, à qui ses mérites personnels valurent d'être désignée comme vice-présidente générale de l'Union internationale des ligues féminines catholiques, honneur qui rejaillit sur toute la Ligue suisse. Puis elle donna un rapide aperçu de la marche de la Fédération depuis sa naissance : travail d'organisation ; élaboration de statuts ; lutte contre l'immoralité et la déchristianisation ; participation à diverses réunions, journées d'études, congrès ; propagande en faveur de l'exposition missionnaire et du 8^{me} congrès international universitaire en faveur des missions ; semaines de renoncement ; participation à l'offrande des femmes catholiques suisses à l'occasion du millénaire de Notre-Dame des Ermites, etc.

En terminant, M^{me} de Montemach rappela que, pour lutter efficacement contre la propagande néfaste des Sans-Dieu, nous devrions avoir leur esprit de suite et, comme eux, être méthodiquement organisés. Une femme seule ne peut rien, mais si toutes les femmes et jeunes filles vraiment catholiques s'unissent, elles auront une grande influence. C'est à la cohésion de tous les efforts, de tous les courages que doivent servir les ligues.

Mgr Besson a exprimé son contentement de voir que les déléguées étaient arrivées en si grand nombre de nos divers cantons, et les a remerciées de leur bonne volonté, bonne volonté qu'il les a invitées à mettre au service de notre cause en la traduisant en peu de paroles et en beaucoup d'actes.

On entendit ensuite la lecture des rapports des Fédérations cantonales. Celui du canton de Genève donna l'impression d'une activité particulièrement intense.

Dans son exposé sur le programme des femmes catholiques suisses, M. le curé Barras envisagea surtout la tâche religieuse, la collaboration à l'action catholique. Pour que cette collaboration soit vraiment efficace, il faut que nous maintenions en nous l'union à Dieu par la fréquentation des sacrements et que nous fassions rayonner Dieu autour de nous. C'est pour cela que l'exposé de M. Barras fut un chaleureux plaidoyer en faveur des pieuses retraites qui accoutument nos catholiques à travailler davantage en profondeur. Après plusieurs exemples qui illustrèrent sa thèse de façon frappante, M. Barras forma le vœu qu'on prit la résolution de cultiver davantage la vie religieuse, spécialement par le moyen des retraites.

Mgr Besson remercia très vivement M. le curé Barras d'avoir mis un profond esprit surnaturel dans son exposé, et recommanda de façon tout à fait spéciale les retraites, parce que nous avons besoin d'apôtres.

M. le chanoine Rast convia les membres de la Ligue à prendre part en nombre au congrès catholique suisse doublé d'un congrès eucharistique national qui se tiendront à Fribourg les 31 août et 1^{er} septembre, et au cours desquels la Ligue des femmes catholiques tiendra peut-être son assemblée générale.

Les comptes furent approuvés et la cotisation fixée à 20 centimes par membre, dont le quart pour la Caisse romande. Mgr Besson souligna le désintéressement absolu des personnes qui travaillent au bureau central de Fribourg.

Les reviseurs des comptes furent confirmés par acclamation, de même que M^{lle} Bonnabry dans sa charge de secrétaire-caissière.

M^{me} Nicod, présidente cantonale vaudoise, présenta ensuite un très intéressant rapport sur le congrès de l'Union internationale des ligues féminines catholiques à Rome, en mars-avril 1934, sur lequel nous reviendrons.

M^{lle} Thürler a attiré l'attention des sections sur la circulaire qu'elles ont reçue relativement aux vœux émis au Conseil international de Rome concernant certaines questions d'éducation.

Sur la proposition de M. le chanoine Rast, l'assemblée vota la résolution suivante :

« Les déléguées de la Fédération des ligues féminines catholiques de la Suisse romande, réunies en assemblée générale à Lausanne et représentant toutes les sociétés catholiques féminines du pays, expriment leur vive et frater-

nelle sympathie aux catholiques du Mexique, victimes d'une odieuse persécution et privés du droit imprescriptible de la liberté de conscience.

« Elles réprouvent avec indignation les mesures iniques prises et les procédés barbares employés par un gouvernement sectaire pour extirper la foi d'un pays à vieille tradition catholique. Elles expriment le vœu que cesse au plus tôt cette persécution et que s'épanouissent à nouveau au Mexique les fleurs divines de la paix et de la charité. »

Les tractanda étant épuisés, Mgr Besson leva l'assemblée en donnant sa bénédiction, et les déléguées se retirèrent en se promettant de ne point laisser sans lendemain les bonnes résolutions prises au cours de cette belle réunion.

A. A.

LES SPORTS

Avant le match de football Suisse contre Tchéco-Slovaquie

La commission technique de l'Association suisse de football s'est rendue hier à Zurich, où elle a eu une entrevue avec les journalistes sportifs zuricois à l'effet de leur donner la composition de l'équipe suisse qui jouera à Prague, le 17 mars, contre la Tchéco-Slovaquie.

L'équipe nationale a été constituée comme suit : Bizzozero (Lugano) ; Minelli et Max Weiler (Grasshoppers) ; Binder (Grasshoppers), Walter Weiler (Grasshoppers), Muller (Young-Fellows) ; Amado et Poretti (Lugano), Kielholz (Servette), Aebi (Derendingen) et Jæck (Bâle). Remplaçants : Schlegel (Young-Fellows), Jaccard (Montreux) et Buchoux (Servette).

Cette équipe jouera le 27 février contre une équipe d'étrangers résidant en Suisse et le 6 mars contre une équipe étrangère qui sera désignée ultérieurement.

Echos de partout

Le gouverneur des Invalides

On annonçait, de Paris, ces jours derniers, que le général Mariaux, grand mutilé de guerre, atteint par la limite d'âge, cesserait avant peu d'être gouverneur des Invalides.

Le général Mariaux oubliera vraisemblablement la tristesse de la retraite en faisant vibrer son violon.

Le gouverneur des Invalides est aussi un compositeur d'un réel talent, voire un délicieux poète. En 1916, commandant l'artillerie de la 52^{me} division en Alsace, il organisa de nombreux concerts auxquels il prêta son concours.

Ce fut dans le village de Troyon qu'un obus allemand lui enleva une jambe.

Le lendemain, à l'hôpital, le général Mariaux — qui n'était alors que colonel — avait retrouvé sa malice pleine d'humour.

Le médecin le trouva quelque peu soucieux et s'inquiéta :

- Vous ne souffrez pas ?
- Ce ne serait rien, si ce diable d'obus...
- Evidemment, n'avez-vous plus qu'une jambe maintenant...

— Ce n'est pas ça, mais, au moment de l'accident, j'avais un jeu superbe !

En effet, quand le général fut blessé, il jouait au bridge avec d'autres officiers qui, eux, furent épargnés.

L'Iliade et la guerre de Troie

Le général Dousmanis, ancien chef de l'état-major général de l'armée grecque, vient de publier sous ce titre (malheureusement en grec, car cela réduira le nombre de ses lecteurs), aux éditions Dimitrakou, à Athènes, un ouvrage qui a l'exceptionnel mérite de découvrir à l'Iliade un intérêt nouveau. Il a étudié l'immortelle épopée au point de vue militaire. En technicien, il démontre par exemple qu'Agamemnon fut un déplorable tacticien, ne cherchant qu'à tuer des ennemis, alors qu'Achille tendit, plus intelligemment, à la rupture du front adverse. L'indication sommaire d'un des thèmes du général Dousmanis, appuyé de lumineuses citations, ouvre aux études homériques un champ inattendu. Que les candidats au baccalauréat se méfient !

Mot de la fin

- L'actrice au directeur de théâtre :
- Pour tenir ce rôle, je veux de vrais bijoux.
- Et, pour le dernier acte, voulez-vous aussi de vrai poison ?

Pour la langue française

L'argot a donné au mot *poire* le sens de *dupe*, d'homme facile à tromper. Pour quelle raison ? Par la fantaisie d'un premier venu, car rien n'établit un rapport entre une poire et une dupe. Quand il s'agit de cette expression : « Cet homme est une poire molle » ou simplement : « C'est une poire molle », on comprend la comparaison ou l'image. Mais il n'y a ni comparaison ni métaphore dans le passage de l'idée de dupe à celle de poire.

L'Académie, qui a reçu dans son dictionnaire le mot *poire* avec le sens de *dupe*, a cueilli une mauvaise poire. Elle aurait pu laisser à l'argot cette poire, qui n'aurait pas tardé à devenir blette.

FRIBOURG

Assemblées conservatrices

VILLE DE FRIBOURG

Quartier de la Neuveville

Assemblée populaire vendredi soir, à 8 h., à la Brasserie de l'Epée.

Quartier de Pérolles

Assemblée, vendredi, 22 février, à 8 h. 1/2, aux Charmettes.

Quartier de Beauregard

Assemblée, vendredi, 22 février, à 8 h. 1/2, au café Beau-Site.

Quartier de l'Auge

Assemblée à l'auberge des Tanneurs, vendredi soir, à 8 heures.

District de la Sarine

Assemblées de jeudi

Arconciel, à l'auberge, à 20 h.
Bonfontaine, à l'auberge, à 20 h.
Farvagny-le-Grand, à l'auberge du Lion d'Or, à 20 h.

Rossens, à l'auberge, à 20 h.
Treyvaux, auberge de la Croix-Blanche, à 20 h.

Vendredi, 22 février

Corseroy, à l'auberge, à 8 h.
Lentigny, à l'auberge, à 8 h.
Posieux, à l'auberge, à 8 h.
Villarod, à l'auberge, à 8 h.
Neyruz, à l'auberge, à 20 h.

Samedi, 23 février

Marly, à la Croix-Blanche, à 8 h. 1/2.
Ponthaux, à l'auberge, à 8 h.

District de la Gruyère

Jeudi 21 février

A 2 h., au Cercle conservateur, Café gruyérien.
Grandvillard, maison d'école.
Lessoc, auberge communale.

Vendredi, 22 février

Charmey, hôtel du Sapin.
Cerniat, auberge de la Berra.

Samedi, 23 février

Gruyères, Hôtel-de-Ville.
Le Pâquier, maison d'école.

Ces conférences ont lieu à 8 heures du soir. Un film cinématographique, très intéressant, sera projeté à chacune de ces séances. Le public, dames et citoyens, y est cordialement invité.

District de la Glâne

Jeudi, 20 février

A 20 h., à Billens, à l'auberge.
A 20 h., à Siviriez, à l'auberge du Lion d'Or, et à Villaz-Saint-Pierre, au buffet de la gare.

Vendredi, 22 février

A 20 h., à Massonnens, à l'auberge.
A 20 h., à Romont, au Cercle catholique, et à Châtonnaye, à l'auberge.

Samedi, 23 février

Torny-le-Grand, à l'auberge, à 20 h.
A 20 h., à Vauderens, à l'auberge.
A 20 h., à Orsonnens, à l'auberge, et au Châtelard, à l'auberge.

Mézières, école des garçons, à 20 h.

District du Lac

Jeudi, 21 février

A 8 h. du soir, à Cressier-sur-Morat, auberge de la Croix-Blanche.

Samedi, 23 février

Villarepos, café de l'Etoile, 20 h.
Courtepin, café des Chasseurs, à 20 h.

District de la Broye

Jeudi, 21 février

Mannens-Grandsivaz, école, 7 h. 1/2 du soir.
Léchelles, auberge, 8 h. 1/2 du soir.
Chandon, laiterie, 9 h. du soir.

Ménières, 7 h. 1/2 du soir.
Fétigny, 8 h. 1/2 du soir.

Vendredi, 22 février

Villeneuve, 8 heures.
Surpierre, 8 heures.
Prarotud, 7 heures.

Bussy, école, à 21 h.
Morens, école, à 20 h. 1/2.

Samedi, 23 février

Russy, école, 7 h. 1/2 du soir.
Dompière, école, 8 h. 1/2 du soir.
Vesin, 7 h. 1/2 du soir.
Cugy, 8 h. 1/2 du soir.

Les heures du scrutin dans la ville de Fribourg

Le scrutin pour la votation fédérale des 23 et 24 février sera ouvert, dans la ville de Fribourg, le samedi, de 2 à 6 heures, et le dimanche, de 9 à 1 heure.

La fête cantonale de lutte

La fête cantonale de lutte de 1935 aura lieu à Flamatt le 26 mai. On s'attend à une forte participation. La fête sera renvoyée au 2 juin, en cas de mauvais temps.

M. le chanoine Bovet à l'honneur

Le comité d'organisation de la fête fédérale de chant, qui aura lieu à Bâle en juin et juillet prochains, a constitué ses différents jurys.

On est heureux d'apprendre que M. le chanoine Bovet fera partie du jury qui aura à juger des chanteurs de la deuxième catégorie.

Signalons, en outre, que la Société de chant de la ville de Fribourg participera à la fête de Bâle. Elle a inscrit à son programme l'exécution d'un chant de son directeur, M. le chanoine Bovet.

Société fribourgeoise des juristes

La Société fribourgeoise des juristes tiendra son assemblée générale ordinaire le samedi 2 mars, à 2 h. 1/2, à l'Hôtel suisse, à Fribourg. Après la liquidation des tractanda d'ordre administratif, M. le Dr Pierre Aebly, professeur à l'Université, fera une conférence sur *L'orientation du futur droit suisse des sociétés*.

M. le professeur Pierre Aebly est particulièrement qualifié pour traiter de ce sujet, puisqu'il était, au Conseil national, l'un des rapporteurs du projet de révision du code des obligations. Le comité fait un pressant appel aux membres de la société, pour qu'ils assistent nombreux à cette séance.

Nos hôtes

On nous écrit :

Faisant suite à la visite des élèves de la Faculté vétérinaire de l'Université de Zurich, mardi et hier, mercredi, la section de l'industrie laitière de l'Institut agronomique de Paris, sous la direction de M. Lancelot, directeur de l'école nationale de laiterie de La Roche-sur-Foron, ont, au cours d'un voyage en Suisse, visité notre canton. Les participants étaient au nombre de quinze.

Venant de Vevey, nos hôtes se sont arrêtés à Châtel-Saint-Denis, où ils ont passé quelques heures à la laiterie modèle du chef-lieu.

Ils partirent ensuite pour Broc, où ils admirèrent la fabrique de chocolat Cailler. Ensuite, ils furent reçus à Grangeneuve par MM. Collaud, Lemaire et Chardonnens, directeurs. Ils se sont déclarés enchantés des installations modernes de nos deux écoles d'agriculture. La soirée de mardi se passa à Fribourg et hier, mercredi, ils ont assisté à la fabrication du fromage à la laiterie de Guin. Avant de rentrer à Paris, ils ont tenu, aujourd'hui, jeudi, à se rendre à l'Ecole d'agriculture de Rutti (Berne) et aux établissements fédéraux de Liebefeld.

La propagande chez les tireurs

On nous écrit :

Le comité cantonal des tireurs fribourgeois a fait appel aux membres des sociétés de tir pour collaborer en faveur de la votation sur la nouvelle loi militaire.

Dimanche, 14 février, les délégués de la Fédération des tireurs du Lac, présidée par M. Feller, député, ont eu l'avantage d'entendre, à l'hôtel de la Couronne, à Morat, M. Meyer, préfet ; M. le major Fürst ; M. le capitaine Schmutz, traiter avec compétence de la loi sur la défense nationale, nécessaire par l'insécurité de la paix mondiale, le réarmement toujours plus intensif des puissances voisines, la volonté exprimée par le peuple suisse, dès 1648, de maintenir son armée à la hauteur de sa tâche pour assurer elle-même sa neutralité, l'introduction de nouvelles armes et les exigences de la tactique moderne.

Les délégués ont été priés d'user de toute leur influence auprès de leur société.

C'est pourquoi la société de tir « Union », de Courtepin, Courtaman et Barberèche a décidé d'organiser, d'entente avec la préfecture du Lac, une conférence, à l'auberge du Chasseur, à Courtepin, samedi, 23 février, à 20 heures.

Les membres actifs, passifs et électeurs de Courtepin, Courtaman, Barberèche, Pensier et environs sont instamment priés d'assister à cette assemblée, où ils auront le plaisir d'entendre M. le lieutenant-colonel Marro, M. Feller, député, et M. le capitaine Schmutz.

A propos d'une mort dans un champ

On nous prie de préciser que le nommé Wicht, qu'on a trouvé, il y a quelques jours, mort de froid dans un champ, près de Formangueires, avait passé la soirée à une conférence faite à l'auberge de Belfaux, d'où il était parti vers 11 heures, sans avoir bu d'une manière excessive.

Kassner le prestidigitateur

Le public aime ce qui est merveilleux et extraordinaire. Il fut, hier soir, servi à souhait au Capitole. Le prestidigitateur Kassner est passé maître dans son art. Il fait disparaître et apparaît sur scène personnages, objets, et même un éléphant. Inutile de chercher à expliquer tout cela, c'est le secret de Kassner et de sa troupe. Du reste, si l'on connaissait l'explication de ces prodigieux tours de passe-passe, on ne serait peut-être guère moins rempli d'admiration pour l'imagination et l'habileté des opérateurs.

Une dernière séance a lieu ce soir, jeudi, à 20 h. 30. Cet après-midi, une séance est réservée aux enfants.

Football

Ce n'est pas la première équipe du football-club Beauregard qui a été battue par Montagny I, mais c'est Beauregard II juniors.

La conférence de M. Schmitz, bourgmestre de Vienne

La conférence de M. Richard Schmitz, bourgmestre de Vienne, ancien vice-chancelier de la République autrichienne, avait attiré, hier soir, mercredi, dans la grande salle de l'Hôtel suisse, un nombreux public d'étudiants, de professeurs et d'amis de notre Université. Cette conférence était, comme on le sait, organisée par le cercle d'études des sociétés académiques *Leontina, Aemania, Fryburgia*. On remarquait, au premier rang, la présence de M. le conseiller d'Etat Chatton.

M. Scherrer, président de l'*Academia*, souhaite la bienvenue au conférencier et le présente en termes excellents à son public.

M. Schmitz, avec la simplicité et la bonhomie qui distinguent toujours les hommes de valeur, commença par rappeler les liens qui unissent Vienne et Fribourg dans la poursuite et la réalisation de l'idée corporative. M. Schmitz se fit un devoir de rappeler les noms du cardinal Mermillod et de l'Union de Fribourg. Il émit le vœu que les relations entre les deux villes fussent encore plus étroites dans l'avenir, maintenant que l'organisation professionnelle est devenue une réalité.

A l'heure actuelle, l'Autriche attire l'attention de tous les hommes politiques, sociologues et économistes, grâce aux réformes intéressantes dont elle a été le théâtre. Le conférencier a fait un bref historique de ces réformes.

Depuis très longtemps, la jeunesse autrichienne se passionne pour les questions sociales. Avant la guerre, elle se préoccupait tout autant de supprimer la lutte des classes que de diminuer l'animosité entre les nationalités qui composaient la monarchie austro-hongroise.

Après la guerre, sous l'influence de l'encyclique *Quadragesimo Anno*, la lutte pour les idées chrétiennes-sociales devint plus vive.

Déjà en février 1934, le contrat collectif de travail, tel qu'il était conçu par les socialistes, a été remplacé par un règlementaire paritaire du travail, car un véritable contrat doit être une entente amiable et non un ensemble de prescriptions imposées.

Puis les chrétiens-sociaux se préoccupèrent de sauver les assurances sociales, notamment dans l'industrie, les arts et métiers, le commerce, les institutions de crédit. Dans une troisième période, les organisations professionnelles prirent conscience d'elles-mêmes et se constituent définitivement. M. Schmitz est partisan d'un petit nombre d'associations professionnelles. Il y en a sept à Vienne : Industrie et mines, Arts et métiers, Commerce et transports privés, Agriculture et forêts, Professions libérales, Crédit, Fonctionnaires. Cette dernière organisation présente des difficultés parce que la contre-partie est également représentée par des fonctionnaires.

Quelles sont les tâches de ces organisations ? Elles ont à mettre au point une saine notion du contrat de travail, tenant à la fois compte des intérêts des patrons et des employés. Il y a lieu également de régler les contrôles réciproques des parties au contrat les uns sur les autres, comme aussi la question intéressant plus spécialement les assurances. Le difficile problème de l'autonomie des organisations professionnelles en présence de l'Etat et de la collectivité en général fait également l'objet d'une étude approfondie. Toutes ces questions doivent être envisagées sous l'angle de la justice sociale qui est la pierre de touche du système corporatif.

M. Schmitz est entré ensuite dans le vif de son sujet : Comment l'administration d'une grande ville moderne peut-elle favoriser les institutions corporatives ?

Comme dispensateurs de travail, les pouvoirs publics ont le devoir de « déprolétarianiser » les masses. La misère des travailleurs est due à l'absence de petites propriétés et de foyers et aussi à leur surendettement, auquel doivent remédier des caisses de crédit à leur usage. Les administrations publiques doivent favoriser la petite propriété. Sans doute, la solution variera selon les pays. Elle dépendra du milieu, des traditions, de l'économie, de l'histoire des pays considérés, mais elle ne devra jamais être purement étatique. Les livraisons et travaux ne devront pas être adjugés à celui qui a soumissionné le meilleur marché, mais il faut tenir compte de l'ensemble de la profession et répartir les commandes selon la justice sociale. Les pouvoirs publics doivent encourager le développement des classes moyennes qui doivent être aussi étendues et variées que possible, car elles constituent la meilleure garantie de paix entre le capitalisme et le prolétariat, les deux antagonistes de Karl Marx.

M. Schmitz a abordé ensuite le problème complexe de la politique des logements. Le Pape, dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, a déjà condamné expressément la spéculation immobilière.

Ce ne sont pas non plus les pouvoirs publics qui doivent construire de nouveaux logements. La municipalité socialiste de Vienne a fait de mauvaises expériences en cette matière. Elle a dépensé 900 millions de schillings pour la construction de logements neufs. Un tiers de cette somme a été gâché, car, dans cette proportion, les logements ne correspondaient pas au niveau social de leurs habitants et il a fallu se soumettre aux lois de protection des locataires.

Il faut laisser la construction des logements

à l'initiative privée. La municipalité actuelle de Vienne a créé un fonds pour la réparation des anciennes maisons. Les propriétaires qui veulent réparer leurs immeubles reçoivent un subside de 20 % de ce fonds. Il y a également un fonds d'assainissement pour encourager la démolition de vieilles maisons insalubres. Il prête de l'argent moyennant un taux de 2 % et comme garantie une hypothèque en deuxième rang.

On a encouragé également la construction de petites maisons pour une famille. Il y en a 40,000 aux environs immédiats de Vienne, dont 30,000 avec un petit jardin.

Un autre problème touché par M. Schmitz est celui de l'instruction du peuple des travailleurs. On a créé, à Vienne, des bibliothèques pour ouvriers. Ceux-ci sont conseillés dans le choix de leurs lectures. Le nombre de lecteurs a augmenté considérablement.

Le problème du chômage est plus difficile à résoudre. 12,000 chômeurs ont pu être engagés, mais la commune de Vienne en assiste encore 130,000. De nombreux travaux vont être entrepris pour leur venir en aide, mais il faut que ces travaux soient utiles.

La sollicitude de M. Schmitz va encore à la génération nouvelle qui souffre également du chômage. Les pouvoirs publics les engagent comme aspirants ou volontaires. Le salaire est minime (50 schillings par mois), mais au moins les jeunes travaillent et leur vie a un sens.

La municipalité viennoise encourage la vie de famille en évitant autant que possible de disperser les membres d'une même famille.

M. Schmitz a terminé en proclamant que les multiples tâches sociales esquissées au cours de son exposé ont une seule source d'inspiration : l'esprit chrétien, sans lequel une politique digne et bienfaisante n'est pas possible.

Le conférencier a été longuement applaudi. L'assistance a chanté *Burschen heraus* et le *Riesenkampf*. H. H.

M. le syndic Aebly avait convié, hier après midi, mercredi, M. Schmitz à un thé qui a réuni un certain nombre de personnalités, notamment, le R. Père Manser ; M. von Overbeck ; M. Bays ; M. Schoenenberger, professeurs à l'Université ; le R. Père Hilarin Felder ; M. le chancelier Binz ; M. Steiert, médecin à Guin, ainsi que les délégués des sociétés académiques de la Société des Etudiants suisses. Ce fut une réunion charmante qui a laissé à tous les invités un agréable souvenir.

Fédération des corporations

On nous écrit :

Selon la coutume, la Fédération des corporations a eu une assemblée générale mardi soir pour prendre position à l'égard de la votation de dimanche prochain. M. l'abbé Savoy a exposé le problème de la nouvelle organisation militaire. Après avoir signalé les changements apportés par la loi, il a démontré comment la connaissance des armes nouvelles, leur emploi, la combinaison de leur action dans le combat, la capacité de tirer profit du terrain ont fait des manœuvres militaires une véritable science qui nécessite la prolongation du temps d'instruction de nos soldats.

En réfutant les arguments de la presse socialiste, le conférencier a démontré que le budget militaire n'a pas augmenté en Suisse dans la proportion des autres dépenses. Il formait le 49 % du budget général en 1910, et le 19 % en 1934. Ceux qui ont bénéficié de l'augmentation du budget par les subsides sont mal placés pour refuser 1 million 1/2 pour assurer la sécurité du pays.

L'orateur a relevé que le problème de la défense nationale est de la compétence essentielle, traditionnelle et historique du gouvernement fédéral. Le maintien de l'ordre public et la sûreté extérieure sont les premières fonctions d'un gouvernement. C'est une grave déviation mentale de sanctionner les impôts du pouvoir fédéral dans certains domaines et de lui refuser son appui dans une question où il a pleinement le droit de commander.

M. Favre, professeur, capitaine mitrailleur dans l'armée, n'a pas craint d'affirmer que ce serait une criminelle insouciance de laisser plus longtemps notre armée dans un état d'insuffisante préparation et de l'exposer ainsi à de terribles dangers, si jamais elle avait à se mesurer avec un adversaire. L'assemblée a voté ensuite une résolution unanime en faveur de la loi.

Dans la seconde partie de l'assemblée, M. Kistler a rendu hommage à la mémoire de M. le conseiller d'Etat Savoy. Il a rappelé les œuvres du défunt en faveur de la classe ouvrière et les droits qu'il s'est acquis à la reconnaissance publique.

M. Kistler a adressé ensuite les félicitations de l'assemblée à M. Maxime Quartenoud, désigné comme candidat au siège vacant du gouvernement. Il a dit la joie et la confiance des membres des organisations chrétiennes-sociales de voir un membre du comité et ancien président arriver à la plus haute magistrature cantonale. Ce plaisir est sans mélange quand le candidat possède le dévouement et le talent que chacun lui reconnaît. M. Favre, professeur à l'Université, comme ancien condisciple de M. Quartenoud, s'est joint aux félicitations qui lui étaient adressées.

Enfin, M. l'abbé Savoy a relevé que la désignation du candidat, faite à l'unanimité, est un bel éloge et la pleine reconnaissance des qualités

Nouvelles de la dernière heure

de celui qui en est l'objet. Ce choix est accueilli avec joie par le peuple fribourgeois, et les nombreux amis du candidat le verront avec plaisir entrer au gouvernement où il apportera un beau talent, une vaste culture, un dévouement sans borne et une riche expérience.

M. Quartenoud remercia pour les marques de sympathie dont il était l'objet. Il affirma sa sollicitude pour les paysans et les ouvriers, dont la plupart sont fils de paysans. Il dit sa volonté de rechercher la solution des problèmes dans la doctrine qu'il a suivie jusqu'ici et en collaboration avec les hommes qu'il s'est choisis comme amis et conseillers. Il termina en affirmant sa foi dans la valeur de l'organisation corporative et a recommandé la votation de dimanche afin de ne pas donner à l'étranger l'impression d'un regrettable fléchissement.

Cette assemblée a fait une heureuse impression sur tous les participants.

Coups de filet policiers

La police de sûreté de Bulle, avec le concours de la gendarmerie, a réussi à arrêter, hier, trois repris de justice, venant de Lausanne, qui pratiquaient le « carambouillage », c'est-à-dire l'achat à crédit de marchandises qu'ils revendaient en oubliant de solder le prix d'achat.

Ces individus s'étaient présentés dans une maison de la contrée et avaient fait un achat de fromage de 1000 kg. Mardi, ils prenaient livraison d'une importante partie de la commande, naturellement sans payer. Hier matin, ils revenaient sur place pour emporter le solde de leur achat. Deux des personnages furent arrêtés et ont reconnu le vol.

Quant à l'auteur principal, Albert Pache, il avait eu la précaution d'envoyer ses complices et de surveiller l'opération depuis Bulle. Mais, après une poursuite particulièrement mouvementée, il fut également arrêté.

La police de sûreté de Bulle, avec le concours de la police de Zurich, a réussi à arrêter un second individu, impliqué dans l'affaire de Bellegarde.

Collision

Hier mercredi, à Bellevue, une collision s'est produite entre un camion et une automobile. Il n'y a eu heureusement que des dégâts matériels.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Mutuelle. — Ce soir jeudi, 21 février, répétition au local. Ténors à 20 h. 15.

Nouvelles financières

Un nouvel emprunt pour les Chemins de fer fédéraux

Le Conseil fédéral a contracté pour le compte des Chemins de fer fédéraux avec les groupes de banques suisses un nouvel emprunt de 100,000,000 fr. destinés à la conversion partielle ou au remboursement des obligations 5 % du 4^{me} emprunt d'électrification 1924 de 150,000,000 et des obligations 5 % du 6^{me} emprunt d'électrification 1925 de 50,000,000. Le nouvel emprunt au taux de 3 1/2 % sera émis au commencement du mois de mars; son prix d'émission a été fixé à 93,65 % plus le timbre fédéral sur obligations de 0,60 %. Il aura une durée de vingt-cinq ans et sera remboursé au pair par tirage au sort annuel, suivant un plan d'amortissement comportant vingt-cinq annuités égales.

LA VIE ECONOMIQUE

Le régime économique américain

Dans un message spécial au Congrès, le président Roosevelt a demandé la prolongation pour deux ans du National Recovery Act, expirant le 16 juin.

Le président souligne que la loi adoptée par le congrès en 1933 a rendu au travail quatre millions de chômeurs et que, en général, l'industrie en a bénéficié largement car elle l'a libérée, dans une certaine mesure, des pratiques de la concurrence déloyale qui la ruinaient.

Le président a demandé la continuation de la fixation des salaires minima et maxima et des heures de travail. L'abolition du travail des enfants doit être maintenue et le droit des employés de s'organiser librement doit être protégé.

« Les principes fondamentaux des lois anti-trust, poursuit M. Roosevelt, doivent être suffisamment appliqués. Les monopoles privés et la fixation des prix par certaines firmes commerciales ne doivent pas être permis, mais je reconnais que certaines ressources naturelles, telles que le charbon, le pétrole, le gaz nécessitent un contrôle gouvernemental pour éliminer les pertes, contrôler le rendement, stabiliser l'embauchage, assurer la protection du public en évitant une baisse de prix ruineuse et des profits exagérés. »

Pour industrialiser le Tyrol

La question de la création d'une zone industrielle à Bolzano (Bozen, Tyrol) a été examinée au cours d'une conférence qui a eu lieu à Rome sous la présidence de M. Mussolini.

Les industries qui seront installées dans la zone de Bolzano commenceront leur activité au mois de juin déjà.

Rome, Londres et Paris unis à propos de l'Allemagne

Paris, 21 février.

(Havas.) — Le correspondant du Figaro à Londres dit que M. Grandi, ambassadeur d'Italie à Londres, qui est rentré de Rome, hier mercredi après midi, est porteur d'une recommandation de M. Mussolini, conseillant aux ministres britanniques de ne se rendre à Berlin qu'après un complet éclaircissement de la situation.

La Russie intervient aussi

Paris, 21 février.

(Havas.) — La façon catégorique dont le cabinet britannique est décidé à considérer comme un tout la note franco-anglaise du 3 février semble d'excellent augure à l'œuvre, qui écrit notamment :

« Les observateurs les plus critiques sont obligés de reconnaître que, de jour en jour, un sentiment de méfiance vis-à-vis du Reich croît en Angleterre. Enfin, une meilleure compréhension à Londres de la politique française se manifeste aujourd'hui par un début notable de rapprochement anglo-russe. La réponse commune à adresser avec la France à la note allemande contiendrait pour l'Allemagne un avertissement sévère de n'avoir pas à isoler aucune question au cours des négociations à venir. »

Le note soviétique remise à Paris et à Londres est accueillie avec satisfaction par le Petit Parisien. « La Russie, écrit-il, adhère donc à son tour à la politique de sécurité inaugurée à Londres, ce qui constitue vis-à-vis de l'Allemagne un fait politique de la plus haute importance. »

Le Journal écrit : « Les Soviets cherchent manifestement à s'introduire dans la négociation pour ne pas laisser l'Angleterre et la France en tête à tête. En même temps, ils administrent, sans en avoir l'air, un formidable coup de poing dans le dos des Allemands pour les déterminer à ruer dans les brancards et à tout casser. »

La visite du chancelier d'Autriche à Paris

Paris, 21 février.

(Havas.) — Tous les journaux — sauf le Populaire et l'Humanité qui convient leurs adhérents à manifester ce soir, à 6 h. 1/2, à la gare de l'Est contre l'arrivée du chancelier d'Autriche, — accueillent chaleureusement le voyage de M. Schuschnigg à Paris et invitent la population parisienne à témoigner à son hôte la sympathie qu'il mérite.

Le Matin rappelle, à propos des prochains entretiens franco-autrichiens, qu'une des clauses des accords de Rome prévoyait explicitement une consultation avec le gouvernement fédéral d'Autriche pour étudier les mesures à prendre éventuellement et ce avant d'en appeler aux autres Etats pour obtenir leur concours.

« Le thème des entretiens franco-autrichiens, écrit le Matin, portera donc sur cette importante question ainsi que sur le pacte de non-ingérence. »

« Les autres questions qui seront abordées pendant le séjour à Paris du chancelier d'Autriche, écrit le Petit Journal, telles que l'entente économique franco-autrichienne et les relations culturelles entre les deux pays, doivent être considérées comme autant d'atouts dans le jeu de l'indépendance autrichienne. »

Le vote des femmes en France et les radicaux-socialistes

Paris, 21 février.

Le groupe radical-socialiste de la Chambre a procédé à un long échange de vues sur les diverses propositions de lois relatives au vote des femmes, dont est saisie la commission du suffrage universel, et sur lesquelles elle va avoir à statuer.

Conformément à ses doctrines précédemment affirmées dans les congrès, le groupe, dans sa grande majorité, s'est montré hostile à l'électorat et à l'éligibilité des femmes. Plusieurs orateurs ont fait remarquer, en effet, que l'introduction de l'élément féminin dans les collèges électoraux risquerait, par suite de réactions imprévisibles, d'en rompre l'équilibre actuel et de modifier la représentation des partis dans le pays.

Néanmoins, M. Henri Guernut, après avoir fait observer qu'il serait peut-être difficile au parti radical-socialiste de résister ouvertement au courant qui s'est formé dans l'opinion publique en faveur du suffrage des femmes, a proposé à ses collègues une solution transactionnelle qui, sans accorder aux femmes l'électorat et l'éligibilité aux fonctions représentatives, leur permettrait cependant, sous certaines conditions, et de façon indirecte, l'accès aux assemblées municipales.

Le député de l'Aisne a donc suggéré la création d'un collège électoral féminin qui, lors des élections municipales, aurait à désigner des représentants, proportionnellement au nombre des conseillers municipaux, et à raison de 2 pour 10, de 3 pour 12, sans que le nombre total de ces représentants puisse jamais excéder le quart de l'effectif d'un conseil municipal.

M. Guernut, d'autre part, a spécifié de plus que les représentantes du collège féminin ne pourraient pas participer à la désignation des délégués sénatoriaux. Par contre, elles auraient voix délibérative pour tous les problèmes municipaux, et ces « conseillères » participeraient à l'élection du maire et des adjoints.

Le président de la commission d'enquête a estimé que sa proposition était la seule susceptible de donner un semblant de satisfaction à l'opinion publique, tout en apaisant les inquiétudes légitimes de ses amis politiques.

Le groupe a alors autorisé M. Guernut à déposer cette proposition sur le bureau de la Chambre, mais en spécifiant que ce serait en son nom personnel et que, en aucun cas, elle ne saurait engager le groupe.

France et Etats-Unis

Paris, 21 février.

La plus prochaine manifestation oratoire de M. Flandin, président Conseil, doit avoir lieu demain vendredi, au cours du banquet organisé par l'American-Club de Paris, pour commémorer l'anniversaire de la naissance de George Washington.

M. Jesse Strauss, ambassadeur des Etats-Unis en France et président d'honneur du club, assistera à ce dîner, au cours duquel M. Flandin prononcera, en langue anglaise, une allocution pour rappeler les liens indéfectibles qui unissent les deux grandes Républiques.

La viande et le lait en France

Paris, 21 février.

Le comité interministériel de l'économie nationale, en retard pour adopter le projet de loi sur l'organisation et l'assainissement du marché de la viande et du lait, c'est réuni hier et a approuvé ce projet qui, s'il est entériné par le conseil des ministres, sera déposé mardi prochain, sur le bureau de la Chambre. Le cabinet Flandin en demandera la discussion immédiate après le vote du projet sur les ententes industrielles.

Le progrès économique en Italie

Rome, 21 février.

(Stefani.) — La commission suprême de la défense présidée par Mussolini a terminé ses travaux en adoptant une déclaration dans laquelle elle communique à la nation qu'elle a accompli sa tâche qui consiste à préparer en temps utile les moyens indispensables pour qu'un éventuel effort belliqueux se déroule dans des conditions telles qu'il puisse assurer la victoire. Il résulte de l'étude accomplie que la phrase trop souvent répétée de la pauvreté de l'Italie en matières premières qui serait telle qu'elle pourrait enrayer la liberté de décision et d'initiative en matière de politique étrangère, est virtuellement démentie. La réalité est que l'action développée par le régime en treize ans a émancipé l'Italie de l'étranger au point de vue alimentaire et des combustibles liquides. Pour les combustibles à grande puissance, l'Italie est tributaire de l'étranger en temps de paix, mais la nation a développé ses forces hydroélectriques et la commission croit que, en cas de guerre, on peut compter sur des bassins charbonniers et sur des bassins de lignite. Toute servitude est enfin éliminée dans le domaine de l'habillement. D'autres études sont faites par le Conseil national de recherches pour éliminer, dans les limites du possible, toute dépendance de l'étranger.

Le complot espagnol contre le gouvernement portugais

Madrid, 21 février.

(Havas.) — Une centaine de députés appartenant à l'Action populaire, aux agrariens, indépendants, libéraux-démocrates ont déposé sur le bureau des Cortes une proposition de loi constituant un acte d'accusation contre MM. Azaña et Cesarès Quiroga pour l'affaire de la contrebande d'armes.

(Il s'agit d'armes et d'argent fournis en 1931 par M. Azaña, alors chef du gouvernement espagnol, à des réfugiés portugais qui devaient envahir leur pays pour abattre la dictature Carmona-Salazar.)

Le procès du nationalisme-social en Lithuanie

Kaunas, 21 février.

Le tribunal de Memel a terminé, hier, mercredi, l'audition des 296 témoins de l'accusation. Ces témoins ont déterminé et confirmé nettement le but des organisations nationalistes-sociales de Memel qui tend à arracher par l'insurrection armée le territoire de Memel à la Lithuanie. Les témoignages ont prouvé l'existence de liens étroits entre lesdites organisations et le parti national-social allemand, ainsi que l'organisation de jeunes gens élevés militairement dans des camps voisins de la frontière. Les nationalistes-sociaux de Memel obéissaient aux principes du Führer et employaient des méthodes terroristes pareilles à celles des nationalistes-sociaux en Autriche, allant même jusqu'à l'assassinat. Ils considéraient le territoire de Memel comme partie intégrante du Reich. Les nationalistes-sociaux recevaient aussi des subsides du Reich pour intensifier leur propagande dans le territoire.

L'antisémitisme en Allemagne

Berlin, 21 février.

La campagne antisémitique reprend en Allemagne. La presse antijuive de Berlin s'attaque maintenant aux médecins juifs du Reich. Une revue médicale écrit à ce sujet :

« Nos luttes et nos sacrifices seraient vains si nous laissons aux juifs la médecine. Enlevons-la leur et confions-la aux médecins allemands, les seuls qualifiés. »

Délégation yougoslave à Sofia

Sofia, 21 février.

La délégation yougoslave chargée de négociations pour l'établissement de nouveaux points de passage de la frontière bulgare-yougoslave et pour la simplification des formalités de passeport est arrivée à Sofia.

Le message de M. Roosevelt au Congrès américain

Washington, 21 février.

(Havas.) — Le Congrès a unanimement applaudi les passages du message du président Roosevelt sur la prolongation de la reconstitution économique, ayant trait à de nouvelles mesures protégeant le public contre les grands monopoles privés industriels.

Le ministre américain qui ne payait pas ses impôts

Pittsburg (Pennsylvanie), 21 février.

(Havas.) — La fortune de M. Mellon, ancien secrétaire du trésor, est de 97,603,005 dollars. Le fisc, qui le poursuit pour un recouvrement de 3 millions de dollars pour ses impôts de 1931, a, pour la première fois, été informé de ce total. M. Mellon est le ferme soutien du parti républicain et il voit dans ce procès une manœuvre politique.

Le Mexique et les Etats-Unis

Washington, 21 février.

(Havas.) — Le département d'Etat à Washington reste opposé à une enquête sur la situation religieuse au Mexique réclamée par le sénateur Borah. Aussi attendait-on avec intérêt l'échange des allocutions lors de la remise des lettres de créance du nouveau ministre du Mexique. Or, les discours ont été empreints d'une grande cordialité et aucune allusion n'a été faite au conflit religieux au Mexique.

Plus de dirigeable américain

Washington, 21 février.

Le secrétaire d'Etat à la marine a déclaré qu'il s'opposerait à la construction d'un nouveau dirigeable destiné à remplacer le Macon.

Actes de grève à Cuba

Santiago-de-Cuba, 21 février.

(Havas.) — Les professeurs et les élèves ont fait une démonstration en faveur de la grève. Ils ont détruit le mobilier et les machines à écrire dans les écoles. L'ordre a été rétabli.

La grippe à Madrid

Madrid, 21 février.

On a enregistré dans cette ville pas moins de cent-quatre enterrements de personnes mortes de la grippe.

Explosion d'un projectile en Italie

Venise, 21 février.

A San Dona di Piave, un projectile de guerre a été trouvé par un paysan. Le paysan voulut le vider, mais l'engin fit explosion, tuant le paysan et deux jeunes gens qui passaient à ce moment et blessant deux autres personnes.

Tempête en Angleterre

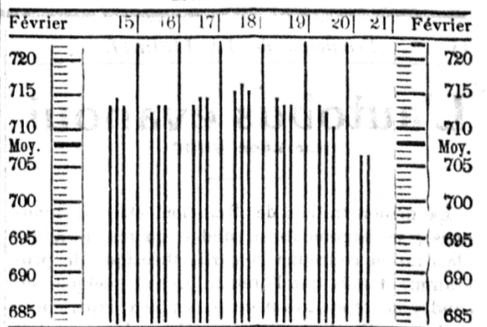
Londres, 21 février.

(Havas.) — La tempête a fait rage sur les côtes de l'Ecosse et du nord de l'Angleterre. La Clyde est de nouveau sortie de son lit, près de Glasgow, entraînant des arbres, des clôtures, inondant des jardins. La mer est démontée dans la Manche.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

21 février

BAROMETRE



THERMOMETRE

Février	15	16	17	18	19	20	21	Février
7 h. m.	5	3	7	-1	-2	-1	5	7 h. m.
11 h. m.	6	7	8	5	5	6	10	11 h. m.
7 h. soir	4	6	9	5	6	8		7 h. soir

STATIONS D'HIVER

21 février, 8 heures du matin

	Degrés de température	Caractère général du ciel	Hauteur de la neige sur le champ de ski
Adelboden	0	beau	1 m. et plus
Grindelwald	-2	»	90 centimètres
Gstaad	-2	»	1 m. et plus
Wengen	-1	nuageux	1 mètre
Arosa	+3	»	2 m. et plus
Davos	-8	»	»
St-Moritz	-4	»	1 m. et plus
Les Rasses	+3	»	»
Leu Avants	+1	»	80 centimètres
Montana	+1	»	1 mètre
Zermatt	-7	beau	1 m. et plus

Temps probable

Zurich, 21 février, 11 h. du matin.

Très nuageux à couvert. Quelques averses. Vent d'ouest. Température en baisse.

FRIBOURG

Esclavage ou liberté ?

Depuis mardi, les murs et colonnes d'affichage de notre ville se sont ornés d'une nouvelle affiche d'un rouge sang de bœuf du plus sinistre effet. Cette affiche, signée du parti socialiste fribourgeois, est, de par sa couleur même, tout un programme : elle est le symbole de l'esprit qui anime les dirigeants de l'opposition à la réorganisation de notre armée, et les bons citoyens ne s'y laisseront pas prendre.

Les journées des 23 et 24 février compteront dans les annales du peuple suisse, car, ces jours-là, il dira clairement, à la face de l'Europe qui le regarde et attend son verdict, s'il est toujours prêt à se défendre et à protéger, par tous les moyens, l'héritage d'honneur et de liberté que lui ont légué ses ancêtres.

Dans leur affiche rouge, que disent nos bons socialistes ? « Ça suffit : déjà trop d'argent donné à l'armée. Plus d'argent pour l'agriculture, l'industrie, etc. » Tout cela est suivi de chiffres qui indiquent l'ascension de nos dépenses militaires, et qui veulent être effrayants. Et au bas de cette colonne de statistique, nous voyons un 1940 suivi d'un point d'interrogation.

Messieurs les auteurs de l'affiche rouge ne s'attendaient certainement pas à ce qu'on leur dise qu'ils ont fort bien posé le problème tel qu'il se présente. « 1940 ? » Que sera 1940 ? La réponse sera donnée le 24 février. Verrons-nous notre budget augmenté d'un ou deux millions pour notre armée, ou le verrons-nous obligé de subir une dépense de 2 à 3 milliards pour payer une indemnité de guerre à notre vainqueur ? Tout est là. Si le peuple suisse suit la ligne de conduite que lui traçent son intérêt et le bon sens le plus élémentaire, il aura simplement à payer, en 1940, sa prime d'assurance contre la guerre : si, par contre, il suit le mot d'ordre de Moscou, transmis par les Nicole et les Graber, il aura à payer les pots cassés. A ce moment, il sera trop tard pour pleurer et gémir. Nous n'aurons qu'à faire notre *mea culpa*, et nos socialistes, retournant leur char avec l'habileté qui les caractérise dans de telles manœuvres, seront les premiers à nous jeter la pierre.

Le bas de l'affiche socialo-communiste contient cette phrase : « Ce n'est pas la prolongation des écoles de recrues qui nous protégera contre les tanks, les avions et les gaz. »

Non ? Alors, qu'est-ce que c'est qui nous protégera ? Dites-le nous, de grâce, pour que le remède que vous préconisez contre tous les fléaux que vous énumérez soit étudié et mis en pratique.

Que fera le peuple suisse, les 23 et 24 février ? Comprendra-t-il où est son intérêt, ou suivra-t-il les ordres de Moscou ? Accepter la loi sur la défense nationale, malgré les imperfections que présente encore notre éducation militaire, est dans l'intérêt de tous : de nos campagnards, dont les terres et les biens sont protégés par l'armée ; du peuple de nos villes, et même de nos socialistes. Que diraient-ils lorsque, ayant suivi leur mot d'ordre, nous aurions été subjugués par un voisin sans scrupules et que nous serions hitlérianisés ?

Liberté ou esclavage ? Le 24 février, le peuple suisse fera son choix entre ces deux solutions. Que sera 1940 ? Nous le saurons le 24 février.

J. C.

Occasions de travail dans la ville de Fribourg

Le printemps ne paraît plus très éloigné. Les ouvriers qui ont passé sans travail tout le gros de l'hiver reprennent quelque espoir et recherchent de toute façon les occasions de gagner. Il importe que chacun, particuliers, commerçants et industriels, administrateurs fassent l'impossible pour découvrir les occasions de travail dont ils pourraient disposer.

Employés de bureaux, employés de commerce, ouvriers et ouvrières pour travaux lourds ou, en raison de leur état de santé, pour une activité plus légère, cherchent à se placer.

Le Conseil communal fait un appel pressant à la population de Fribourg, à laquelle il ne s'est jamais adressé en vain. Il demande que toute personne pouvant occuper, même momentanément, un employé ou un ouvrier l'annonce à l'Office cantonal du travail ou, si pour une raison ou pour une autre, la personne à même de fournir un emploi devait le préférer, au bureau de Secrétariat de Ville qui en informera immédiatement le Conseil.

Le secrétaire de Ville, Le syndic-président
B. Reyff P. Aebly

Cours agricole

Un cours gratuit d'arboriculture (taille des arbres) sera donné à Givisiez, par M. Clément, professeur, lundi, 25 février, dès 9 h. 1/2. Les participants voudront bien apporter avec eux une bonne scie (queue de renard) et un sécateur. Les possesseurs de vergers y sont cordialement invités ; rendez-vous place de l'école.

Théâtre de Siviliez

On nous écrit :
Les premières représentations du drame historique *Au temps des Croisades* ont obtenu un grand succès. La trame en est simple, mais il y a dans toute la pièce beaucoup de vie et d'émotion. C'est la douloureuse expression d'un acte héroïque de foi qui sépare deux âmes et qu'un amour ardent et pur cherche à réunir. Le comte Olivier a quitté la comtesse Bérengère et sa fille Olivette pour se joindre aux vaillants soldats qui sont partis délivrer la Terre sainte.

A l'heure où les fidèles vassaux sont réunis au château, selon les usages du comté, afin de fêter « la taille des oliviers », et où l'on évoque l'heureux temps où le comte présidait à ces réjouissances, il y a la sinistre lueur du feu. C'est le sac du château par un chevalier félon.

Après huit ans d'un séjour souterrain, hâve et misérable, reparait la comtesse demandant à son bourreau de lui rendre sa fille arrachée de ses bras. Tout à coup, au moment de la situation la plus tragique de désespoir et de remords, reparait Olivette, suivie peu après de son père et des soldats revenant des croisades.

Tout ce dramatique est heureusement coupé par de délicieuses scènes d'enfants, à noter particulièrement : la fête des oliviers, la ronde d'Olivette, les deux ballets des écharpes. Les quatre actes sont joués au milieu de très beaux décors rappelant les paysages de Provence. Il n'y a pas de doute qu'un nombreux public veuille jouir, dimanche prochain, de ce charmant spectacle. La représentation finit l'après-midi à 5 h. et le soir à 10 h. 1/2.

Cours de cuisine

Afin de rendre service aux personnes trop occupées pour pouvoir profiter du cours régulier de trois mois, l'Ecole de cuisine de Gambach organise, pour le début de mars, un cours qui aura lieu deux après-midi par semaine. — Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

Un accident à Tavel

Hier soir, mercredi, vers 8 heures, M^{me} Curty, âgée de cinquante-neuf ans, rentrait de Fribourg à Alterswyl, sur un char traîné par un cheval. En passant à Tavel, la bête fut aveuglée par les phares d'une auto et se jeta dans la haie. M^{me} Curty fut projetée sur la chaussée et les roues du char lui passèrent sur le corps. Une ambulance fut immédiatement requise pour conduire la blessée à l'hôpital Sainte-Anne, à Fribourg. On constata qu'elle avait une fracture de la jambe. L'état de la blessée n'inspire pas d'inquiétude.

Les Croisés de Saint-Pierre

Comme chaque année, les Croisés de Saint-Pierre se permettent de faire appel à la bienveillance du public fribourgeois à l'occasion du loto qu'ils organisent pour le dimanche 3 mars. Ce loto-théâtre, tout en étant une petite fête pour les enfants et leurs parents, assure au groupe des Croisés de Saint-Pierre les ressources nécessaires à son développement.

On voudra bien réserver un bon accueil aux petits quêteurs qui se présenteront aujourd'hui. Les lots pourront leur être remis directement ou déposés à la cure de Saint-Pierre les jours suivants. D'avance, les Croisés de Saint-Pierre remercient tous leurs généreux bienfaiteurs.

Au Vélo-Club de Fribourg

Le Vélo-Club de Fribourg a renouvelé comme suit son comité pour 1935 : président, E. Guérig ; vice-président, R. Vuichard ; secrétaire, P. Jacquet ; caissier, J. Perriard ; chef de matériel, F. Plancherel ; adjoints, Jeanny Thalmann et P. Bæriswyl.

Cette société, qui a accru son effectif de 56 membres durant l'année 1934, entre dans sa trentième année d'existence. Après les beaux succès obtenus la saison écoulée, le Vélo-Club de Fribourg a mis sur pied pour la saison à venir un programme digne de sa grande vitalité. Les courses de club se dérouleront en sept épreuves, dont le classement général est doté d'un superbe challenge valant 150 fr., offert généreusement par les cigarettes « Stella ». D'autre part, différentes courses internes seront dotées de challenges à disputer par épreuves. Le 14 juillet aura lieu le « Prix du trentième anniversaire », grande course pour juniors, ouverte à tous les coureurs domiciliés en Suisse. En plus, les meilleurs éléments de la société seront appelés à aller représenter le club dans des compétitions en Suisse romande.

Une large part est réservée au tourisme qui se déroule dans différentes régions de notre belle Suisse. La pratique du cyclo-tourisme est salutaire à plusieurs points de vue. Elle ouvre des horizons nouveaux à ceux qui ont une vie sédentaire en même temps qu'elle fait bénéficier le corps de grand air et de mouvements réguliers et sans violences.

Par son organisation et par sa qualité de membre de l'Union cycliste suisse, le Vélo-Club de Fribourg offre aux cyclistes de toutes conditions des avantages considérables, par exemple, assurance-accidents, assurance pour le vol de bicyclette, examen des lois et règlements de circulation, conseils juridiques gratuits en cas d'accidents, carte de douane, visite médicale pour coureurs, etc. Il est donc de tout intérêt pour les personnes pratiquant la bicyclette de se faire recevoir membre du Vélo-Club de Fribourg. Outre les facilités indiquées, ils bénéficieront de nombreux avantages dont ils peuvent demander la liste au local, Café romand, tous les dimanches matin, de 11 h. à midi.

Votation fédérale du 24 février

PAYSANS

Avant de prendre parti pour ou contre la loi militaire sur laquelle le peuple suisse sera appelé à se prononcer dimanche prochain, songez que la colère est mauvaise conseillère et examinez bien à fond de quoi il s'agit.

Vous comprendrez que cette loi n'est pas une nouvelle tracasserie qui nous vient de Berne, mais une adaptation de notre armée aux exigences actuelles de la défense nationale, adaptation réclamée par les chefs responsables de la sécurité du pays et simplement sanctionnée par une loi, ainsi que l'exige notre Constitution démocratique.

Vous n'oublierez pas que l'opposition à cette loi a été déclenchée par les ennemis de la patrie dans un but politique et que l'échec de la réorganisation militaire ne sera jamais votre victoire, mais la victoire du bolchévisme et de la révolution.

Vous n'oublierez pas que les peuples qui nous entourent ont les yeux sur nous et qu'un vote négatif brisera le respect séculaire que nous avions mérité jusqu'à présent, grâce à notre armée.

Vous vous souviendrez que la défense du pays, c'est avant tout la défense de la terre, de votre terre qui serait la première à souffrir de la guerre et de l'invasion. Et que c'est aussi celle de nos familles, de nos femmes et de nos enfants.

Vous penserez enfin que notre patrie n'est pas seulement à nous : Elle est à ceux qui nous l'ont construite et léguée et à ceux qui viendront après nous, auxquels nous devons la transmettre intacte. Elle est un don de Dieu dont nous devons, un jour, lui rendre compte. Nous n'avons pas le droit de l'abandonner à l'envahisseur ou au bolchévisme.

PAYSANS

Ne vous laissez pas guider par une rancune inutile et mal appliquée. L'occasion est mauvaise de lui donner jour.

Pensez à l'avenir de notre pays et de notre peuple dont vous êtes le plus ferme soutien et votez.

OUI

le 24 février.

Union des paysans fribourgeois :

Le secrétaire : Le président :
E. PHILIPONA. Ant. MORARD

20^{me} tirage de la loterie de l'œuvre d'assistance par le travail

Les cinq numéros suivants sont sortis au tirage et seront remboursables auprès de la Banque de l'Etat à partir du 28 février : 1, 9, 54, 117, 122.

Eglise de Saint-Maurice

Quarante heures

Jeudi, 21 février, 20 h., sermon français et bénédiction.

Vendredi, 22 février, 6 h. 1/2, messe. Exposition du Saint Sacrement. 8 h., office, sermon français. 1 h. 1/2, vêpres. Amende honorable. 8 h., sermon français, bénédiction.

Samedi, 23 février, 6 h. 1/2, messe. Exposition du Saint Sacrement. 8 h., office, sermon allemand, bénédiction. 1 h. 1/2, vêpres. 8 h., bénédiction. (L'horaire du dimanche paraîtra samedi.)

L'autobus évanoui

par Léon GROG

La démonstration de Brancion était si lumineuse, ses arguments si solides qu'une formidable ovation couronna la partie théorique du programme, tandis que l'orateur prenait quelques secondes de repos avant de passer aux expériences pratiques. Pendant ce temps, Henri Henry s'était débarrassé de la fausse barbe qui le rendait méconnaissable et paraissait attendre le moment propice à ses desseins.

Lorsque les acclamations qui avaient salué les conclusions de Brancion prirent fin, celui-ci entreprit la description de son appareil.

— Cette cage de verre, dit-il, contient, dans sa partie inférieure, quelques parcelles d'une substance jusqu'à présent inconnue, qui est vraisemblablement un corps simple, et que j'ai rapportée d'Afrique. Ce métal (car cette substance a toutes les propriétés des métaux... et quelques autres encore), ce métal, donc, est radioactif. Je l'ai baptisé (cela, sans doute, m'était permis) le « brancium ».

Une sorte de rugissement interrompit, à cet instant, les paroles du « maître ». Dans sa tribune, le vieux Muret semblait prêt à s'élaner sur l'estrade. La face livide, les yeux exorbités, il entr'ouvrait la bouche, mais ne pouvait émettre d'autres sons que ce rugissement de fureur qui attirait la curiosité de la foule.

— C'est un fou, disait-on.

— Un malade...

— Qu'on l'emporte !

Mais Brancion, ayant regardé Muret, fit un

geste vers lui. Et le vieillard retomba sur son siège, comme dompté...

Bientôt, le brouhaha causé par cet incident se calma et le conférencier put reprendre le fil interrompu de son discours.

— Ce « brancium » donc, dit-il, est radioactif, et les rayons qu'il émet sont des rayons P, dont la longueur d'onde peut être, dans certaines limites, modifiée à l'aide d'un dispositif constitué par mon appareil. Ce sont ces rayons P que l'on substitue à ceux émis par le sujet qui veut transmettre sa pensée à un autre sujet, lequel entre en résonance psychique dès que le « brancium » est en action, c'est-à-dire dès qu'il est débarrassé de son enveloppe en tissu végétal, seule substance opaque aux rayons branciques.

« Ces douze tubes en verre que vous voyez correspondent à douze radiations de longueurs d'onde légèrement distinctes, et pouvant me mettre, si je veux, en résonance psychique avec douze individus différents.

« Y a-t-il, dans l'assistance, une personne qui consente à venir placer sa tête, pendant quelques secondes, dans un des trous ménagés à cet effet, afin que l'un de ces tubes soit en résonance psychique avec cette personne ? »

C'est alors que se produisit le coup de théâtre qui devait avoir, par la suite, un si grand retentissement.

Avant qu'aucun autre auditeur ait eu le temps de répondre à l'appel de Brancion, Henri Henry avait bondi sur l'estrade en criant :

— Voilà !

A l'aspect de l'ennemi qu'il croyait mort, Brancion pâlit affreusement. Machinalement, il regarda autour de lui, comme cherchant une issue pour fuir. Mais, grâce à un énergique effort, il garda bonne contenance et, s'adressant au public, reprit :

— Je vais donc tenter, sur ce sujet de bonne volonté, l'expérience que je viens de vous décrire. Se tournant vers Henry, il dit :

— Veuillez placer votre tête dans l'un de ces trous.

L'auditoire, haletant d'impatience, attendait que s'exécutât le sujet de bonne volonté. Mais celui-ci ne paraissait pas pressé. Il regardait le trou avec une certaine répugnance.

— J'attends, monsieur, dit Brancion.

Mais Henri Henry, s'étant redressé, les mains dans les poches, et la canne sous le bras, déclara, d'un ton gouailler, assez haut pour que toute l'assistance l'entendît :

— Une petite minute, s'il vous plaît... La conférence a été annoncée comme « publique et contradictoire ». Or, il me plaît, avant de me prêter à vos petits travaux, de faire quelques objections...

Une huée générale couvrit alors ses paroles. Des coups de sifflets ponctuèrent les injures et les menaces lancées par le public délirant.

Henry, calme et serein, attendait que se calmât cette fureur. Brancion paraissait infiniment plus troublé que lui. Et il arriva ce qui arrive toujours en pareil cas. Un parti se forma bientôt qui disait : « Laissez-le parler... Il a raison... La conférence est contradictoire... »

Grâce à ces variations des assemblées qui font succéder le silence au tumulte, sans que les foules elles-mêmes sachent bien pourquoi, le journaliste put, à un moment donné, profiter d'une accalmie pour placer quelques paroles :

— Je m'appelle Henri Henry, dit-il. Je suis le rédacteur de la *Gazette de Paris* que l'on a cru mort, et si je demande que l'on m'écoute, c'est que j'ai quelque chose à dire.

Cette circonstance romanesque du retour

imprévu d'un homme que l'on croyait dans la tombe changea immédiatement les dispositions du public.

Le parti favorable à Henry réunit la presque unanimité des manifestants, et les mêmes qui hurlaient tout à l'heure : « A la porte ! » clamaient maintenant, avec la même conviction : « Qu'il parle ! Qu'il parle ! »

Brancion se contenta de hausser les épaules et affecta la plus grande tranquillité, alors que la peur la plus intense le rongait. Que savait donc ce damné journaliste et qu'allait-il révéler ? Henry ne le fit pas plus longtemps languir.

— Le savant inventeur du « brancium », dit-il à l'assemblée d'une voix pleine et harmonieuse, vous a caché, par une inconcevable modestie, l'une des propriétés de son admirable appareil. C'est cette propriété qui me fait hésiter, moi qui la connais, à passer ma tête dans ce trou, autant que si c'était le trou de la guillotine. Car ma personnalité morale serait immédiatement décapitée, aussi sûrement que M. Deiber pourrait décapiter ma personne physique. Mais ne parlons pas plus longtemps par images... Je vais, ô peuple roi, vous demander de vous faire juges d'un cas singulier...

Les étranges paroles d'Henry Henry plongeaient l'assistance dans une stupeur profonde. Mais un mouvement d'approbation se produisit lorsqu'il interpella directement l'auditoire pour lui demander de se faire juge « d'un cas singulier ».

Le public était visiblement flatté de cette demande. Brancion, beau joueur jusqu'au bout, avait la force de sourire.

Cependant, Henry continuait :

— La propriété inconnue de l'appareil qui est là, et à laquelle je viens de faire allusion, est

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Tribunal de la Sarine

Durant la matinée d'hier, mercredi, le tribunal de la Sarine, présidé par M. Neuhaus, a liquidé quelques procès pénaux.

Une affaire de calomnie, à laquelle étaient intéressés deux campagnards, fut retirée du rôle à la suite d'un arrangement intervenu entre les parties, qui se sont engagées à payer les frais.

A la suite d'une plainte déposée par M. Alfred Fasel, à Fribourg, pour calomnie à l'égard d'un de ses parents défunts, le prévenu a été condamné à 50 fr. d'amende et aux frais pénaux.

G., Saint-Gallois d'origine, habitant Fribourg, n'a pas payé ses impôts. Il est établi qu'il pourrait s'acquitter de cette dette envers le fisc. Comme sanction, il a été privé durant quatre ans de ses droits politiques.

La même peine est appliquée à B. pour non-paiement de ses impôts.

Pour le même délit, K. est libéré de toute peine, car il est, à la suite du chômage et du manque de moyens d'existence, incapable de satisfaire à ses obligations de contribuable.

Tribunal de la Glâne

Nous avons annoncé le 19 février la condamnation d'un marchand d'œufs de la Joux à 100 fr. d'amende pour avoir démarqué des œufs étrangers. Nous tenons à préciser qu'il s'agit d'un ramasseur d'œufs du nom de P. et que M. Jules Terreaux, marchand d'œufs à la Joux, n'est nullement en cause dans cette affaire.

RADIO

Vendredi, 22 février

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramo-concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 13 h. 10, chronique touristique. 16 h. (de Zurich), concert, émission commune. 18 h., *Correspondance d'affaires*. 18 h. 25, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 19 h., chronique touristique et sportive. 19 h. 15, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 19 h. 40, *La quinzaine politique*. 20 h. (de Murren), concours de descente et de « slalom » de la Fédération internationale de ski, de Murren, du 22 au 25 février. 20 h. 30, dernières nouvelles. 20 h. 40, musique populaire. 21 h., manifestation patriotique en faveur de la loi du 24 février sur la réorganisation militaire. (Relais du Comptoir suisse à Lausanne). 21 h. 45, concert par disques.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40, concert d'orchestre avec intermède de chant. 16 h., émission commune. 20 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 20 h. 25, cycle des grandes œuvres de chambre de Max Reger. 21 h. 40, extraits des maîtres chanteurs de Nuremberg.

Radio-Suisse italienne

12 h., musique brillante. 20 h., concert par le duo Bormioli-Semprini.

Stations étrangères

Paris P. T. T., 13 h. 15, déjeuner-concert par l'Orchestre national. 21 h. 30, retransmission du Théâtre national de l'Opéra-Comique. Strasbourg, 19 h. 30, concert d'orchestre. Bordeaux P. T. T., 21 h. 30, soirée de musique ancienne et classique. Bruxelles, 22 h. 15, concert par le Radio-Orchestre. Radio-Luxembourg, 21 h. 40, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg. Stuttgart, 21 h., soirée variée retransmise d'Ulm. Berlin-Tegel, 21 h.,

mélodies d'opérettes. Francfort, 21 h., extraits d'opéras de Bellini par l'orchestre de la station et des solistes. Londres (Droitwich), 23 h. 20, concert par l'orchestre philharmonique de Londres. Vienne, 21 h. 35, concert par l'orchestre symphonique de Vienne.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 10, Stuttgart, concert matinal. 8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 11 h. 30 à 12 h. 25, Lyon-la-Doua, œuvres de Mozart. 14 h. à 15 h. 30, Paris P. T. T., déjeuner-concert. Informations. 15 h., valses modernes. 22 h. 45 à 24 h., Lyon-la-Doua, soirée littéraire. Informations.

Automobilisme

Le kilomètre en côte du Grand-Saconnex

La course annuelle du kilomètre en côte se disputera le dimanche 17 mars prochain, sur la route du Grand-Saconnex, aux portes de Genève.

Notons les caractéristiques de la côte, qui se prend cette année, rappelons-le, avec une lancée de 100 mètres (au maximum); différence de niveau, 47 m. 42; pente moyenne, 4,74 % et maximum, 5,7 %.

Pour les catégories tourisme et sport, la mise en marche automatique doit fonctionner. Les voitures suralimentées (admissibles seulement en sport et en course) restent qualifiées cette année dans leur cylindrée.

Les groupes comprennent en tourisme et en sport: 1100 cm³, 1500 cm³, 2 l., 3 l., 5 l., et plus de 5 litres; en course: 1100 et 1500 cm³, 2 l., 3 l. et plus de 3 litres.

Le délai d'engagement expire le mercredi 13 mars, à 17 h.

Secrétaire de la rédaction: Armand Spicher.

+

Madame veuve Alice Vonlanthen-Rémy et ses enfants, Eugène, Simone, Germaine, à Prez-vers-Siviriez; M. et M^{me} Alois Remy et ses enfants, à Chénens, Lausanne et Montreux; M. et M^{me} Louis Vonlanthen-Auderset et leurs enfants, à Genève; M. et M^{me} Paul Vonlanthen-Vuillermet, à Bâle; M. Léon Vonlanthen, à Genève; M. et M^{me} Egger-Vonlanthen et leurs enfants, à Fribourg, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et filleul

Charles VONLANTHEN

enlevé à leur tendre affection, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de 13 ans, après une courte maladie, courageusement supportée.

L'office d'enterrement aura lieu à Villars-sur-Glâne, vendredi, 22 février, à 9 heures.

Café-restaurant

avec bar

à remettre au centre de Lausanne. Pour traiter: Fr. 80.000.— Agences s'abstenir. — Ecrire sous Case postale 810, St-François, Lausanne. 3621

GRAND CHOIX de Plaques de St-Christophe Librairies St-Paul
130, Place Saint Nicolas, et Pérolles 38, Fribourg

Faites de bonnes fumures...

vous aurez

de bonnes récoltes!

Une bonne fumure doit apporter au sol tout ce dont il a besoin: acide phosphorique — azote — potasse.

L'ENGRAIS COMPLET

est la fumure la plus efficace qui donne le meilleur rendement.

Demandez les engrais complets

AGRICOLA

Fabriqués en Suisse sous le contrôle des Etablissements fédéraux de chimie agricole.

Vendus par la Fédération des Syndicats agricoles du canton de Fribourg.

Ménage de médecin demande

jeune fille

sérieuse, en bonne santé et connaissant la cuisine. Entrée immédiate. Faire offres avec certificats sous P 1080 Yv, à Publicitas, YVERDON.

On demande à louer pour tout de suite ou selon entente un 76-40

Domaine

d'env. 25-60 poses. Intérêts sûrs. — S'adresser sous N 835, au bureau d'annonces des « Freiburger Nachrichten », Place de la Gare, 10, Fribourg.

On demande APPARTEMENT

de 3 chambres, préférence dans le quartier du Bourg. Entrée 1^{er} mars. S'adresser sous chiffres P 10882 F, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE

une personne sérieuse, pouvant coucher chez elle, pour faire le ménage de 2 personnes. Serait occupée tous les matins et le samedi, toute la journée. Adresser offres sous chiffres P 10881 F, à Publicitas, Fribourg.

Appareil cinéma portatif

à vendre, marque Gauthier. (Cinéma et projection fixe), en parfait état de marche, avec accessoires. Valeur: 1400 fr., Cédé pour 400 fr. Belle occasion pour écoles, pensionnat, etc. — S'adresser à M. A. Menétray, instituteur, Baulmes, près Yverdon. 1076

On demande

un GARÇON de 14 à 16 ans, pour petits travaux de campagne. En échange, on donnerait leçons d'allemand. Entrée tout de suite. Vie de famille. 10886 Aloys Wyrsh, Bretil Buochs (Lac des Quatre-Cantons).

A LOUER

maison d'habitation avec jardin, parc pour volaille, porcherie, terrain selon désir. S'adresser à l'hoirie Rohrbasser, Corsallettes, près Grolley.

la suivante: Tout homme qui se soumet aux rayons branciens perd, tant qu'il est sous l'influence de ces rayons, son libre arbitre. En d'autres termes, son cerveau ne peut plus fonctionner que comme résonateur. Il est incapable d'émettre lui-même des rayons psychiques et ne peut vibrer que sous l'influence de ceux émis par l'appareil. C'est-à-dire, encore, que le détenteur de l'appareil, non seulement fait connaître sa pensée à ceux dont il a mesuré les ondes psychiques, mais peut encore leur imposer sa volonté... N'est-il pas vrai, monsieur Brancion? Brancion fit un geste de dénégation. Mais Henri Henry, sans y prendre garde, reprit:

— Cela posé, mesdames et messieurs, supposez un instant (oh! c'est une simple hypothèse!) qu'un insupportable coquin vole à Robert Brancion son merveilleux instrument. Supposez qu'il oblige Robert Brancion lui-même à se soumettre à la mesure de ses ondes psychiques. Supposez, enfin, que l'inventeur véritable soit sous la domination d'un scélérat qui s'attribue tous les mérites de la découverte et en recueille tous les profits!... Supposez tout cela et répondez à ma question: « Vaut-il mieux sauver l'invention ou l'inventeur? »

De tous côtés, une clameur répondit: — L'inventeur! L'inventeur!

Seuls, quelques vieux savants du premier rang et les sept réchappés de l'autobus 519 avaient prononcé: — L'invention!

Mais leur voix s'était perdue dans le bruit. Henri Henry insista: — Ainsi, vous estimez bien, comme moi, qu'une vie humaine, qu'une personnalité humaine, vaut toutes les machines du monde, même les plus admirables?

— Oui! Oui!
— Et bien, j'agis selon votre jugement. Et d'un coup de canne, le reporter brisa brusquement les douze tubes en verre de « l'objet rectangulaire »...

Aussitôt, sept personnes se précipitèrent sur l'estrade. C'étaient les réchappés de l'autobus 519 enfin délivrés de la domination du misérable Brancion. Le vieux Muret, sanglotant, cherchait à rassembler les débris de l'appareil; André Gilbert et Cécile l'aidaient dans sa tâche; Germaine et Juliette Praline maudissaient avec véhémence celui qui avait fait de la première une criminelle.

Brancion, terrifié, avait voulu fuir. Mais le typographe Charron l'avait saisi par derrière aux épaules et terrassé, cependant que Chalgrin, tenaillant le bandit à la gorge, l'étranglait en lui crachant des injures...

Le public avait compris l'ignominie du prétendu inventeur qu'il acclamait une heure plus tôt, et, envahissant l'estrade, il achevait de lyncher le scélérat.

Lorsque la police put intervenir, Robert Brancion était mort.

EPILOGUE

Le vieux Muret, à la suite des événements tragiques auxquels il avait été mêlé, mourut d'une méningite, sans pouvoir faire connaître la manière d'extraire le métal qui émettait les rayons psychiques et dont les parcelles avaient disparu, lors du lynchage de Brancion. André Gilbert, devenu l'époux de Cécile, cherche en vain à retrouver ce métal.

Mainfroy a épousé Germaine, et le brave Brunnel, tout en gratifiant le jeune ménage de conférences interminables sur les avantages du

célibat, est décidé, dit-on, à faire de Juliette Praline M^{me} Brunnel.

Henri Henry a fait racheter, grâce à une souscription où le nom de Martin du Pont figura en tête de liste, la vieille maison de l'avenue de Suffren, et l'a transformée en musée.

Le fidèle nègre qui avait sauvé la vie du journaliste a survécu à ses blessures et il est resté le serviteur dévoué d'Henry.

On n'a jamais su ce que devinrent les autres nègres de Brancion.

FIN

Nous commencerons demain la publication d'un feuilleton très dramatique:

La résurrection de Rama

par Guy Thorne

Adapté de l'anglais par O'Neves

CALENDRIER

Vendredi, 22 février

Sainte Marguerite de Cortone, pénitente. Après une jeunesse dissipée, sainte Marguerite, âgée de vingt-trois ans, se convertit et entra dans le Tiers-Ordre où elle racheta par la pénitence les erreurs et les fautes de sa vie passée.

1^{er} MARS DE GENÈVE à NICE et retour
Agences de voyages: — Agence P. L. M. 6, Rue de Lausanne, Genève. 2^{me} cl. 36.90, 3^{me} cl. 24.60

Vente par voie de soumission

A VENDRE, pour cause de partage

l'hôtel de la Croix-Blanche A EPAGNY (Gruyère)

situation 1^{er} ordre, sur route cantonale, café, grange, écurie, jardin, verger, 6 poses de terre évent. — On peut visiter dès ce jour. 81-1

Les soumissions doivent être adressées, jusqu'au vendredi 8 mars, à 6 heures, à l'Etude du notaire Louis Blanc, à Bulle, où les conditions seront déposées. Par ordre: Louis Blanc, notaire.

Siviriez. — Salle du théâtre. — Siviriez

Dimanches 24 février, à 2 h. ½ et à 8 h. 3 mars, à 2 h. ½

Grandes représentations dramatiques

Au temps des Croisades

Drame historique en 4 actes, avec chants, rondes et ballets. Vers 1140

Prix des places: Fr. 2.20, 1.80, 1.50. Debout 1.20. Enfants, ½ place.

Adresse: Théâtre Siviriez. Téléphone 11.

La pièce se termine l'après-midi à 5 h. et le soir à 10 h. ½. 10793

Compagnie suisse d'assurances sur la vie engagerait un

inspecteur

ainsi que des

agents locaux

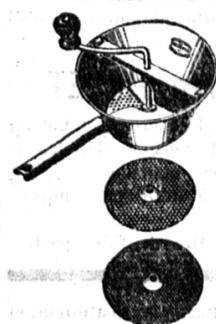
Pas de connaissances spéciales exigées. Possibilité de se créer une situation d'avenir ou gain accessoire.

Ecrire sous chiffres P 1198-1 L, à Publicitas, Lausanne.

Importante source d'eaux minérales, à HENNIEZ, cherche pour la vente de son eau à Fribourg et environs

GÉRANT

Place sérieuse et lucrative. Dépôt de garantie exigé Fr. 5000.— Ecrire sous chiffres N 3585 L, à Publicitas, Lausanne.



Quelques tours de manivelle et...

vos soupes, pommes de terre, purées, confitures sont passées

« Passe-vite »

la merveilleuse passoire automatique. Fonds interchangeables avec trous de différentes grandeurs.

cm. 20 26 31

Fr. 6.50 8.50 9.50

E. WASSMER S. A., Fribourg

CAFÉ - BRASSERIE

à remettre à Genève

pour cause de santé, grand Café-Brasserie avec terrasse, salle de sociétés, arrêt gare-tram, à 2 minutes de la gare de Cornavin; affaire de 1^{er} ordre, forte clientèle. Bénéfices prouvés. 56/4

Ecrire Case J. D. 550, Stand, Genève.

COURS de CUISINE

en 12 leçons. Bourgeoise ou fine, après-midi ou soir. 1 à 2 leçons par semaine. Nouveaux cours en mars. 40256

Mlle REICHLIN, prof. dipl. Grand'Rue, 20, Fribourg.

La liquidation totale

ensuite de faillite du magasin Moïse Picard, 66, rue de Lausanne, à Fribourg, continue. Grand choix en pantalons, gilets, vestons, complets, manteaux pour hommes et enfants, tissus et draperies, chemises, camisoles, caleçons, pull-overs, chaussettes et bas; blouses, jupons, jaquettes, combinaisons, chemises, tabliers, manchons, fourrures et autres articles pour dames. Rabais 30 à 60 %.

10885 Office des faillites de la Sarine.

†

Madame Pierre Murith-Margot, à Genève; Madame Alice Magny-Murith et ses enfants Pierre et Claude, à Genève; Monsieur et Madame Paul Murith, à Genève; Monsieur Anselme Murith, à Genève; Monsieur et Madame Edouard Corpataux-Murith, à Fribourg; M^{lle} Léonie Murith, à Genève; M. et M^{me} Auguste Murith et leurs enfants, à Fribourg; M^{me} veuve Georges Murith, à Genève; M^{me} veuve Herzig-Margot et ses enfants, à Berne; M^{me} veuve Vittoz-Margot et ses enfants, à Paris; M^{me} veuve Margot et ses enfants, à Gümligen; M^{me} veuve William-Margot, à Oulverston (Angleterre); M. et M^{me} Emile Margot et leurs enfants, à Reiden; M. et M^{me} Rhy-Margot et leurs enfants, à Winterthour; M. et M^{me} Robert Margot et leurs enfants, à Berne; M^{me} veuve Ernest Margot, à Genève; M. Victor Dafflon, à Gruyères; M. Paul Morand, à Genève, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre MURITH

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, enlevé à leur affection, à l'âge de 64 ans, muni des sacrements de l'Eglise. La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saint-François, à Genève, samedi, 23 février, à 9 h. 30. Domicile mortuaire : Rue des Pitons, 29.

†

Monsieur Anselme Murith et sa famille; La Direction et le Personnel de la Maison Murith, Pompes funèbres catholiques, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre MURITH

leur cher frère, oncle, dévoué collaborateur depuis 41 ans, collègue et ami, décédé le 20 février. La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Saint-François, à Genève, samedi, 23 février, à 9 h. ½.

†

Monsieur Jules Moret; M. et M^{me} Henri Moret-Baudin et leurs enfants; M. et M^{me} Jules Duc-Moret et leurs enfants, à Forel; M^{lle} Rosa Moret; M. et M^{me} Conus-Moret, inst., et leurs enfants; M. et M^{me} Charles Moret et leurs enfants; M^{me} veuve André Moret et sa famille, à Lovens; M. Marc Moret et sa famille; M^{me} veuve Elise Moret et sa famille; M^{me} veuve Louis Corminbœuf et sa famille; M^{me} veuve Eug. Roux, Genève; M^{me} veuve Jos. Thierrin et sa famille, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Honorée MORET

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le 20 février, après une courte maladie. L'enterrement aura lieu à Ménières, vendredi, 22 février, à 9 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Profondément émus, M. Pachoud, instituteur, et sa famille, à Tatroz, remercient bien sincèrement les membres du clergé, M. le préfet de la Veveyse, M. l'inspecteur Barbey, les membres du corps enseignant, les autorités locales, la Cécilienne, les voisins dévoués, ainsi que les nombreuses personnes qui, par leurs précieuses marques de sympathie, se sont associées au deuil douloureux qui vient de les frapper.

TRANSPORTS FUNÈBRES A. MURITH S. A. FRIBOURG
Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30, irrévocablement dernière représentation du formidable succès

La Grande Tourmente

UN FILM A NE PAS MANQUER

Dès demain, UN GRAND FILM FRANÇAIS Une étincelante comédie pleine de vie et de gaieté

Le voyage de M. PERRICHON d'après le chef-d'œuvre de LABICHE, avec Léon Bellières - Jeanne Chelrol

La location est ouverte

†

Son Excellence Monseigneur Besson, Directeur de l'Association pour la protection de la jeune fille

veut bien dire la messe que fera célébrer l'Association catholique internationale des Œuvres de protection de la jeune fille pour sa très regrettée vice-présidente

Mademoiselle Athénaïs Clément

vendredi, 22 février, à 8 heures, à l'église de Sainte-Ursule. Les membres de l'Association y sont cordialement conviés.

†

La messe de trentième pour le repos de l'âme de

Monsieur Emile SAVOY

Conseiller d'Etat

sera célébrée samedi, 23 février, à 8 heures du matin, à l'église de Saint-Pierre.

ON DEMANDE UN

Domestique de campagne

sachant traire et faucher. Vie de famille et bons soins assurés. Entrée tout de suite. 10878 S'adresser à M. Eugène Volery, Châbles (Broye).

A VENDRE

Domaine de 16 poses vaudoises, peu morcelé et en bon état. Grande facilité de paiement. Entrée à convenance. 590-5 S'adresser Ducret et Vacheron, notaires, à Moudon.

A louer

au Schœnberg, appartement de 5 pièces, tout confort, situation unique. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 10857 F.

ON DEMANDE une

Jeune fille

travailleuse et de toute confiance, pour aider au ménage. Bons soins, vie de famille.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous P 10851 F.

On demande

une JEUNE FILLE de 15 à 16 ans, pour aider au ménage. Occasion d'apprendre la cuisine. Petit gage. Entrée 1er mars. S'adresser sous chiffres P. 10852 F., à Publicitas, Fribourg.

Bureau de placement

pour hôtels et divers

L'Indicateur de Montana

Téléphone 202.

411-2 R. Mettrailer.



P'guérir les jambes ouvertes, utilis. Pommade Pèdi de l'Abbé Heuman. Grâce à la Pom. Pèdi, les douleurs disparaissent : elle absorbe les liquides sécrétés et empêche leur décomposition, elle diminue la suppuration et assèche la plaie. Un nouvel épiderme se forme et la plaie se referme complet. Pom. Pèdi 156, deg. 1, douce pet. mod. 3 fr. Degré 1, douce, mod. d'or. 4.20. D. II, forte, mod. d'or. 4.70. Env. d. pharm. ou dir. à la Pharm. du Lion Ern. Jahn, Lenzbourg.

A vendre

1 truie portante 12 semaines, garantie sage, 2me nichée, chez 40252 François Déschoux, Grolley.

Droit comme un I

vous vous tiendrez avec nos petits redresseurs forçant la position sans gêner. Très bas prix dep. Fr. 13.50. Envoi à choix. R. Michel, art. sanitaires, Mercerie, 3, Lausanne.

A LOUER

bel APPARTEMENT de 2 chambres, place Notre-Dame, 178. 40254 S'adresser à la Forge.

Le café sans caféine L' « ARABE »

d'un goût délicieux et d'un arôme très délicat.

Conforme à la loi sur les denrées alimentaires.



Demandez le PAQUET BLANC Fr. 1.05 les 200 gr.



Zigenmann, Chatton & Cie
G. EIGENMANN et Cie, succ., FRIBOURG

Les cafés l'Arabe sont en vente dans plus de 500 magasins d'épicerie de la ville et du canton.

ATTENTION!

vendredi et samedi, grande vente de petits pois à 75 cent. la grande boîte au Méridional. 10883 Rue de Lausanne, 57.

ECOLE DE CUISINE DE GAMBACH

A partir du début de mars, COURS RAPIDE deux après-midi par semaine. 10880 Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

Cours officiels d'allemand

organisés par le Canton et la Ville de St-Gall à l'Institut de Jeunes Gens Dr Schmidt

sur le Rosenberg, près ST-GALL Possibilité de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité, diplôme commercial). Juillet et septembre cours de vacances Prosp. par le Directeur Dr Lusser.

Vente de lait

La Société de laiterie de Pont-la-Ville le haut offre à vendre son lait par voie de soumission, pour le terme d'une année, à partir du 1er mai 1935. Apport approximatif : 340.000 kg. Bâtiment spacieux de laiterie avec installation moderne. 1280

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Maradan Alphonse, président, où on peut déposer les soumissions jusqu'au 27 février.

Pont-la-Ville, le 18 février 1935. Le secrétaire.

Poissons frais!

Volaille, Gibier, etc.

Cuisses de grenouilles, Escargots préparés

Vendredi, samedi et dès jeudi après midi

GRANDE VENTE!!!

Qualité!!! Fraîcheur!!!

Très bon marché



J. ALLEN Magasin : Rue du Tir, 15 Tél. 9.37
Banos aux Cordeliers et à la Place de l'Hôtel de Ville
Service à domicile — Expéditions par poste et C. F. F.

Capitole

CE SOIR, à 20 h. 30

SUR SCÈNE
REPRESENTATIONS SENSATIONNELLES DU FAMEUX PRESTIDIGITATEUR

KASSNER

Qui fait disparaître un éléphant devant les yeux du public

PRIX DES PLACES : Fr. 1.10, 1.70, 2.20, 3.30, 4.40

Aujourd'hui : Matinée à 15 heures pour enfants et familles PRIX : Fr. —.85 et 1.70

Sans chômage

petite industrie pouvant s'exploiter en appartement, par dame ou monsieur. Pour traiter, écrire sous chiffres OF 8747 L, à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Trouvé

dernièrement, un paquet de tissus. Le réclamer à la rue de la Fonderie, 17, 3me, contre paiement des frais d'insertion. 40253

Pour le Carême

- R. P. DULEY. — Visions d'Anne-Catherine Emmerich sur la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Très Sainte Vierge. 3 volumes Fr. 8.—
- R. P. JANVIER. — La Passion de N.-S. Jésus-Christ et la morale chrétienne. Tome I 3.40 Tome II 3.40
- CAZALES. — La douloureuse Passion de N.-S. Jésus-Christ, d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich 2.75
- R. P. PERROY. — La montée du Calvaire 2.75
- R. P. SERTILLANGES. — Ce que Jésus voyait du haut de la Croix 2.75
- CHAUVIN. — La Passion méditée au pied du Saint Sacrement 3 volumes 8.80
- R. P. CHARDON. — La croix de Jésus ou les divines affinités de la grâce et de la Croix. 2 vol. 5.50
- R. P. de BERGAME. — Pensées et affections sur la Passion de Jésus-Christ, pour tous les jours de l'année 5.—
- ROUZIC. — Les sept paroles et le silence de Jésus en Croix 2.—
- R. P. SERTILLANGES. — Derniers regards du Christ. Le plus beau des livres « LE CRUCIFIX » donnant ses leçons à tous. 3.—
- DE GETHSEMANI AU GOLGOTHA 2.20
- Dévotion à la Passion de N.-S. Jésus-Christ et à l'Eucharistie 1.—
- 73 méditations sur la Passion de N.-S. Jésus-Christ 0.50
- PERREYVE. — Méditations sur le Chemin de la Croix 0.90
- PAUL CLAUDEL. — Le Chemin de la Croix 1.25
- SERTILLANGES. — Le Chemin de la Croix 1.50
- DOM R.-M. GODET. — Le Chemin de la Croix. Méditations et prières pour les âmes religieuses 0.90
- Instruction sur le Chemin de la Croix avec pratiques de cette dévotion. 0.25

En vente aux LIBRAIRIES ST-PAUL
130, Place St-Nicolas et 38, Pérolles, Fribourg



PAUL MEYER, Bijouterie - FRIBOURG
Avenue de la gare 36

GRAINES de SEMENCE

Demandez catalogue gratis. 1088 G J. LECERF, Genève 5, rue du Prince Prix spéciaux pour revendeurs et marchands (Petits oignons de Savoie)